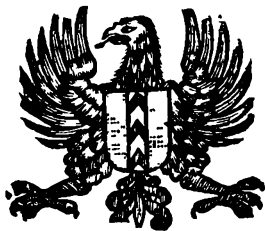


N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES
DE l'Europe , & principalement de la Suisse
DEDIÉ AU ROI.

—
A O U T 1779.
—



A NEUCHÂTEL,
De l'imprim. de la Société Typographique.



NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.



*I. Lettres de deux cures des Cévennes.
Second extrait.*

LA seconde partie de cet ouvrage ne fait guere que servir de confirmation à la premiere. On y reprend, on y développe, on y soutient les mêmes principes : & comment ne pas se répéter en plaidant la cause de l'évidence ? Quoi, quatre cents pages de raisonnemens pour prouver ce qui ne devrait pas même être mis un instant en question !

“ Est-ce chez les Hurons , chez les Topinambours ? ”

4 JOURNAL HELVETIQUE.

Il est bien surprenant que des préjugés superstitieux, une fausse politique, je ne fais quel vain respect pour de vieux usages, puissent obscurcir assez les premiers principes du droit naturel, pour rendre nécessaire une si longue discussion. Mais l'auteur de cet ouvrage a la patience de répondre à tout; rien n'échappe à son exactitude: il veut convaincre, & il convainc: ses démonstrations sont rigoureuses.

Nous n'avons plus à entendre que notre bon curé: les trois dissertations qui composent cette seconde partie, sont de lui. Elles sont en forme de lettres: mais son confrère n'y répond plus, sans doute parce qu'il n'a rien à y répondre.

La première lettre renferme différentes considérations, qui tendent à prouver que le fameux édit de Nantes était absolument irrévocable: c'est, pour ainsi dire, un appel comme d'abus de sa révocation.

Cet édit est en effet un monument de la sagesse & de la justice de Henri le Grand. Qui l'avait rétabli sur son trône? Les protestans. Si quelques catholiques étaient parmi eux, on les traitait de *politiques* & *demi-chrétiens*. La fidélité des huguenots était si bien reconnue, dit Bellay, " qu'on les appelait *tant s'en faut*, comme soit éloignés & hors de tout soupçon de ligue contre

le roi, ni de conjuration contre l'état. Presque tous les autres étaient chancelans, & regardaient toujours d'où venait le vent. „

Que leur accorde Henri ? Ce qu'un souverain doit à tous ses sujets ; les droits de de la nature & la paix. Une telle loi n'est-elle pas irrévocable de sa nature ?

Dira-t-on que cet édit ait été extorqué au roi ? Tout prouve le contraire , la conduite des protestans & le préambule même de l'édit. C'est après avoir mis ordre à ce qui ne pouvait se terminer que par la force, qu'il vient aux affaires qui peuvent & doivent se traiter par raison & justice. Il déclare que le prétexte des troubles a été la ruine des protestans ; il a écouté leurs plaintes & celles des catholiques ; il a *bien & diligemment considéré cette affaire* , délibéré avec son conseil , pris l'avis des princes du sang : il recommande fortement de se conformer à cet édit ; il veut même que tous gouverneurs , juges , maires , échevins , &c. jurent de le faire observer. Quoi de plus authentique & de plus solennel ?

Et qu'a produit cet édit ? Le repos & la tranquillité de la France , tant qu'il a été suivi. On n'a donc eu aucune raison de le révoquer.

En avait-on même le droit ? Le législateur l'avait déclaré *perpétuel & irrévocable*.

6 JOURNAL HELVETIQUE.

Le serment n'est-il donc rien ? Et celui des rois ne doit-il pas être le plus inviolable de tous ? S'il ne l'est pas, le pacte social est évidemment détruit. Comme Dieu a traité lui-même avec les hommes, & ne peut manquer à ses engagements, le prince peut aussi sans doute traiter avec ses sujets, & il est lié par ses promesses.

Que si Louis XIV a révoqué cet édit, s'il a cru pouvoir le faire, c'est qu'il a été trompé : l'accès du trône a été interdit aux protestans ; la religion du monarque a été surprise ; il a cru tout son royaume converti ; & cette funeste erreur fait depuis plus de quatre-vingts ans le malheur d'une portion considérable de la nation.

- Dans la lettre suivante, notre curé ne fait que copier ce qu'un avocat de ses amis écrivait à un magistrat pour lui prouver une thèse qui d'abord paraît bien singulière, c'est qu'aucune loi n'est applicable aux mariages des protestans. Rien de moins vraisemblable au premier coup-d'œil ; & cependant l'auteur établit ce fait de la manière la plus satisfaisante & la plus complète.

Louis XIV, en conséquence de la méprise dont nous venons de parler, ne supposant pas même l'existence des protestans en France, ne s'est pas occupé de leur sort : il est démontré par un examen scrupuleux

& approfondi de ses loix, qu'elles ne concernent absolument que les nouveaux convertis. Il en existait plusieurs en 1685; mais il n'en existe plus : leurs enfans sont de l'une ou de l'autre religion; ils ne sont pas de *nouveaux convertis*. Ces loix ne sont donc aujourd'hui applicables à personne; elles n'étaient faites que pour une génération qui a passé. Et c'est à ces loix qu'on a voulu soumettre les mariages des protestans! C'est par elles qu'on s'est obstiné à les juger! Ils n'y sont pourtant pas même nommés; il est évident qu'il n'y est pas question d'eux.

Les protestans ont cru à l'existence de ces loix prétendues contre leurs mariages : « il suffisait qu'elles fussent dures, pour qu'ils ne doutassent pas qu'elles ne fussent. Quand au sein d'une nuit obscure, le ciel est en feu, & que le tonnerre gronde avec fracas dans l'air, on n'a pas assez de sang-froid pour examiner ce phénomène : & c'est ainsi que les protestans, foudroyés par les loix, ne voyaient pas, ne savaient pas, ne représentaient pas que ces loix étaient faites pour d'autres que pour eux. Seulement les peres & les meres, gémissant dans leurs familles, disaient à leurs enfans étonnés : *mes enfans, priez Dieu & pleurez avec nous!*

8 JOURNAL HELVETIQUE.

nous sommes le plus malheureux peuple de la terre. »

On frémit en pensant combien l'erreur d'un législateur peut être terrible ! Elle se perpétue ; les effets en sont innombrables ; des générations entières en sont les victimes. *Erudimini, qui judicatis terram !*

Que résulte-t-il de cette intéressante discussion ? Que rien n'ayant été statué sur les mariages des protestans , les droits imprescriptibles de la nature leur restent, & qu'il n'y a point d'autre jurisprudence à suivre à leur égard , jusqu'à ce que le prince ait institué un ordre civil & des formalités , auxquelles ils puissent se conformer.

Il y a dans cette lettre écrite , ce me semble , d'un style différent de celui du reste de l'ouvrage, quelques pensées originalement exprimées , que nos lecteurs aimeront peut-être à trouver ici.

Il est ridicule d'appeller les protestans d'aujourd'hui , nouveaux convertis. " C'est tout comme si le notaire , qui passa le contrat de mon mariage , eût absolument voulu me nommer *Job* , comme mon grand-pere , tandis que toute la ville fait que je m'appelle *Rodolphe-Louis*. Le morceau suivant plaira sans doute encore davantage. " Concevez , monsieur , l'étonnement d'un protestant Français , traduit en justice , qui en-

tend des gens qui lui disent avec gravité qu'il n'y a point de protestans en France. -- Mais je le suis, répond *cet homme* : mes parens m'ont élevé dans cette religion, & j'espere la garder jusqu'au tombeau. -- Vous vous trompez, lui dit son adversaire ; vous êtes catholique, car la loi de 1715 le dit. -- Mais je n'étais pas né : comment voulez-vous que la loi devinât alors de quelle religion je serais aujourd'hui ? -- *Si ce n'est vous, c'est donc votre pere*, qui, ayant été baptisé à l'église, était catholique ; & s'il l'était, vous l'êtes aussi : la conséquence est juste. -- Mais tous les habitans du village où je suis né, les deux tiers de ceux de la contrée, la moitié de ceux de la province, sont bien protestans : ils ont été baptisés au désert ; ils *pratiquent le culte* & tous les devoirs de cette religion ; ils y vivent & ils y meurent. -- N'importe, dit encore l'adversaire, ils sont catholiques. Et là-dessus il cite les ordonnances, & triomphe avec autant de vanité que s'il avait raisonné juste. „

Ce dialogue, agréablement écrit, à quelques négligences de style près, rappelle la maxime d'Horace :

Ridiculum acri

Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

Nous transcrirons encore ici un morceau

d'un tout autre genre, qui sera sûrement agréable par sa précision, du moins à une classe de lecteurs. « Toute loi est faite pour un but. Ce but doit briller dans toute la disposition de la loi; dans le préambule, qui doit annoncer à quelle intention elle a été faite; dans le style, qui ne laisse de côté les ornemens inutiles & embarrassans du discours, que pour mieux faire voir à découvert l'intention du législateur; dans les termes même, qui doivent être tous précis, clairs, ne disant rien de trop, & ne laissant rien à dire. Tout cela est absolument nécessaire, afin que le magistrat, chargé de faire exécuter la loi, ne soit jamais tenté de l'interpréter selon ses propres idées. Ce n'est point au juge à avoir une opinion : il suffit qu'il ait des yeux pour lire dans le livre de la loi, & une bouche pour en prononcer les oracles. »

Passons à la dernière lettre, qui est encore d'un avocat, & toujours sur la validité des mariages des protestans.

Le lecteur comprend aisément que, la matière étant épuisée, cette lettre ne peut guère être qu'une répétition & une confirmation des précédentes. Raisonnemens moraux, politiques & religieux; considérations tirées du droit naturel, du droit civil, de l'intérêt de la France : tout est appuyé par

de nouvelles raisons ou de nouvelles autorités. Contentons-nous d'indiquer les idées qui se présentent ici pour la première fois.

L'auteur observe combien il serait affreux de supposer que, dans le tems où les loix défendent aux protestans sous les peines les plus sévères de sortir du royaume, elles voulussent les empêcher d'être peres, époux, enfans. Que serait un tel système de législation? Le comble de l'intolérance. Quoi! retenir par contrainte un peuple dans ses états, pour lui interdire les droits de la nature! Et qu'est-ce donc que persécution, si une telle police ne l'est pas? Ce serait presque imiter la conduite du roi d'Egypte à l'égard des Israélites. Quel pere que celui qui voudrait forcer ses enfans à rester dans la maison paternelle dans le tems qu'il les y maltraiterait! Il serait déchu de tous ses droits de pere. Non, il n'existe pas, il ne saurait exister de telles loix : nous nous reprocherions de croire à leur existence.

Mais le sort des protestans en France, est le même à peu près que si elles existaient, & il ne paraît pas qu'on se hâte beaucoup de remédier à ces maux : ils espèrent, ils attendent avec inquiétude, & rien ne paraît encore décidé.

Grands philosophes! précepteurs éternels

12 JOURNAL HELVÉTIQUE.

des rois & des nations ! c'est dans de semblables occasions que l'humanité aimerait à vous entendre élever en sa faveur une voix courageuse : peut-être serait-elle écoutée ; peut-être toucherait-elle ceux qui peuvent avoir, par leur crédit ou leurs emplois, quelque influence sur cette affaire. Il y a une force bien victorieuse dans des paroles de vérité, sur-tout quand c'est l'amour du genre humain qui les inspire.

Si ce journal était plus répandu, si cet extrait devait être lu par des grands & par des sages, nous le terminerions, en disant, comme *la Fontaine*, de cette requisiion que le bien de la société nous autoriserait à leur faire :

Je la présente aux *grands* ; je la propose aux sages :

Par où pourrais-je mieux finir ?

II. *Supplément aux œuvres de J. J. Rousseau, &c. Second extrait.*

ACHEVONS de tirer de ce recueil le peu de choses intéressantes jusqu'à un certain point, qui s'y trouvent. C'est une vraie tâche de journaliste, & nous nous faisons un devoir de la remplir jusqu'au bout. Il nous reste à parcourir deux mémoires & des

lettres adressées pour la plupart à madame de Warens : on croit y retrouver Rousseau un peu plus que dans les vers qui les précédent.

On n'est point accoutumé à se représenter J. J. Rousseau tel qu'on le voit ici, poursuivi & humilié par la misère. On s'étonne de le voir recourir aux secours établis pour les profélytes, les solliciter auprès de monseigneur le gouverneur, *avoir l'honneur d'exposer très-respectueusement à son excellence, & finir dévotement par dire qu'il priera Dieu sincèrement & sans distraction, pour sa parfaite prospérité & sa très-précieuse conservation* : puissant motif qu'on ne manque jamais d'alléguer dans la péroraison d'une requête, & qui produit un merveilleux effet ! Il faut convenir cependant qu'à l'exception de cet assujettissement servile à de ridicules formules, il n'y a rien dans ce mémoire postulant, que Rousseau n'ait pu écrire à tout âge. J'y ai distingué cette phrase, qu'on ne chercherait guère là : " De quoi servent les talens dans ce pays-ci ? Je le dis dans l'amertume de mon cœur ; il vaudrait mieux n'en avoir aucun. Eh ! n'éprouvé-je pas encore aujourd'hui le retour plein d'ingratitude & de dureté de gens, &c. „ Monseigneur le gouverneur dut

14 JOURNAL HELVÉTIQUE.

trouver un peu singulière cette digression du suppliant.

Le mémoire suivant est bien plus étonnant encore. Il est destiné à instruire l'historien de la vie de M. de Bernex, évêque de Genève, de deux faits bien glorieux pour ce prélat, la conversion de madame de Warens, & un miracle opéré par lui. C'était en septembre 1729; le feu avait pris au four des cordeliers, voisins du logement qu'occupait madame de Warens; il faisait des progrès; un vent violent augmentait l'incendie : l'évêque arrive. Madame de Warens, occupée à donner des ordres pour prévenir les ravages du feu, quitte tout, & vient à sa rencontre. " Ils entrèrent ensemble dans le jardin : il se mit à genoux, ainsi que tous ceux qui étaient présents, *du nombre desquels j'étais.* " Aussi-tôt la ferveur de ses prières fait changer le vent, & les flammes s'éloignent. " C'est un fait connu de tout Anneci, & que moi, écrivain du présent mémoire, ai vu de mes propres yeux. " Ne voilà-t-il pas un miracle bien constaté? Il y a loin de là à la troisième lettre de la montagne. Et notez que ce *mémoire* a été remis le 19 avril 1742, à M. Boudet Antonin, selon nos éditeurs : Rousseau n'était plus un enfant.

On verra encore avec peine ce qu'il écrit

de Paris, à madame de Warens, en janvier 1749. « Je me suis chargé de quelques articles pour le grand Dictionnaire des arts & des sciences, qu'on va mettre sous presse. La besogne croît sous ma main, & il faut la rendre à jour nommé. . . Je suis sur les dents ; mais j'ai promis, il faut tenir parole : d'ailleurs, je tiens au cul & aux chauf-fes des gens qui m'ont fait du mal ; la bile me donne des forces, & même de l'esprit & de la science. *La colere suffit, & vaut un Apollon.* Je bouquine ; j'apprends le grec. Chacun a ses armes : au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire : l'un vaut bien l'autre & durera plus long-tems . . . », O Jean-Jacques ! est-ce là ton ame ? . . . Au fond, ces lettres sont-elles bien authentiques ? Je sou-haite de tout mon cœur que non ; & les éditeurs auraient dû, ce me semble, pré-venir & détruire, s'il leur eût été possible, ce soupçon très-naturel.

Car enfin, ce n'est presque jamais ici le style de Rousseau : ces lettres sont pour la plupart assez mal écrites, inanimées, de mauvais goût. On comprend, il est vrai, qu'il dise en 1732, d'un appartement dans la chapelle ou dans la chambre du roi : « ce sont là des postes brillans & lucratifs qu'on ne peut assez ménager. » C'est le style de la

misère. On comprend qu'il finisse par : " J'attends, madame, avec soumission l'honneur de vos ordres ; & suis avec une respectueuse considération. „ Il se peut qu'il n'ait été révolté que bien long-tems après de la formule absurde & rampante , par laquelle il est du bel usage de terminer toutes nos lettres. Je veux bien qu'alors il ait écrit : " je prendrai la liberté de consulter le secours de vos sages avis. „ Comme si l'on *consultait les secours d'un avis* : mais qu'ai-je à faire d'une telle lecture ? Le Rousseau qui écrivait ainsi , n'est certainement pas celui qui intéresse le public.

Tout ce qu'on pouvait faire , au cas que ces lettres soient véritablement de lui , c'était d'en publier quelques fragmens , d'en rapporter les endroits où le caractère de Rousseau perce & se fait jour au travers de l'enveloppe , si l'on peut parler ainsi , qui le retenait & le gênait encore

On ne lira point sans quelque intérêt , par exemple , ce qu'il écrit de Grenoble en 1737. « Il faut parler de M. de l'Orme. J'ai eu l'honneur , madame , de lui remettre votre lettre en mains propres. Ce monsieur , s'excusant par l'absence de M. l'évêque , m'offrit un écu de six francs. Je l'acceptai par timidité ; mais je crus devoir en faire présent au portier. Je ne sais si j'ai bien fait : mais il faudra que

que mon ame *change de moule*, avant que de me résoudre à faire autrement. „ On lit avec plaisir, dans la même lettre, qu'à la représentation d'*Alzire*, il a été ému jusqu'à perdre la respiration, & que sa santé en est dérangée. Sur quoi il fait la réflexion suivante : “ Pourquoi y a-t-il des cœurs si sensibles au grand, au sublime, au pathétique, pendant que d'autres ne semblent faits que pour ramper dans la bassesse de leurs sentimens ? La fortune semble faire à tout cela une espece de compensation : à force d'élever ceux-ci, elle cherche à les mettre de niveau avec la grandeur des autres. Y réussit-elle, ou non ? Le public & vous, madame, ne ferez pas de même avis. „ Rousseau pourrait désavouer ce style ; mais cette conduite & ces sentimens sont de lui.

On retrouve dans les lettres qu'il écrit de Montpellier, ce ton d'humeur & d'âcreté qui l'a fait appeler par un homme d'esprit, le plus célèbre *humoriste* de notre siècle. A l'entendre, il lui faut “ quelque arme pour forcer les barricades que l'humeur inaccessible des particuliers & de toute la nation en général met à l'entrée de leurs maisons. „ Il y vit dans “ la plus rude & la plus ennuyeuse solitude du monde : „ tout lui déplaît & le mécontente ; il n'a vu de sa vie “ un pays plus antipathique à son

goût, ni de séjour plus ennuyeux, plus maussade. On en a d'autres idées; mais "ceux qui y ont été attrapés les ont répandues au-dehors pour attraper les autres. Les alimens n'y valent rien, mais rien; je dis rien, & je ne badine point;" l'air ne lui convient pas; la cherté est excessive: rien n'est à son gré.

Il en parle sur le même ton à l'un de ses amis. "Il vous reviendrait, lui dit-il, une description de la charmante ville de Montpellier, ce paradis terrestre, ce centre des délices de la France... C'est une grande ville, fort peuplée, coupée par une immense labyrinthe de rues sales, tortueuses & larges de six pieds. Les habitans y sont... tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile & la plus crasseuse qu'on puisse imaginer... On regarde précisément les étrangers comme une espèce d'animaux faits exprès pour être pillés, volés, & assommés au bout, s'ils avaient l'impertinence de le trouver mauvais. Voilà ce que j'ai pu rassembler de meilleur du caractère des habitans de Montpellier. Quant au pays en général, il produit de bon vin, un peu de bled, de l'huile abominable, point de viande, point de beurre, point de laitage, point de fruits & point de bois. Adieu, mon cher ami. „On conviendra, je pense, que

cette lettre est un modele d'énergie ; la mauvaise humeur en inspire aisément.

La phrase suivante peut encore convenir particulièrement à Rousseau & à ceux qui ont (comme dirait M. d'Alembert , qui aime fort cette tournure) *le bonheur ou le malheur* de lui ressembler , quoiqu'elle convienne assez à tout le monde. " Que voulez vous , madame , que je vous dise ? Quand j'agis , je crois faire les plus belles choses du monde ; & puis , il se trouve au bout que ce ne sont que sottises. „

Il y a beaucoup de chaleur dans une apostille énigmatique , qui , ce me semble , pourrait bien avoir quelque rapport à la nouvelle Héloïse : je vais la transcrire en entier. " Vous devez avoir reçu ma réponse par rapport à M. de Lautrec. O ma chere maman ! j'aime mieux être auprès de D. & être employé aux plus rudes travaux de la terre , que de posséder la plus grande fortune dans tout autre cas ; il est inutile de penser que je puisse vivre autrement : il y a long-tems que je vous l'ai dit , & je le sens encore plus ardemment que jamais. Pourvu que j'aie cet avantage , dans quelqu'état que je sois , tout m'est indifférent. Quand on pense comme moi , je vois qu'il n'est pas difficile d'éluder les raisons importantes que vous ne voulez pas me

dire. Au nom de Dieu, rangez les choses de sorte que je ne meure pas de désespoir ! J'approuve tout, je me sou mets à tout, excepté ce seul article, auquel je me sens hors d'état de consentir, dussé-je être la proie du plus misérable sort. Ah ! ma chère maman, n'êtes-vous donc plus ma chère maman ? Ai-je vécu quelques mois de trop ? -- Vous savez qu'il y a un cas où j'accepterais la chose dans toute la joie de mon cœur ; mais ce cas est unique : vous m'entendez. „ Pour le coup, je reconnais le ton & le style de Rousseau.

Je ne fais si c'est du premier mémoire dont j'ai rendu compte qu'il s'agit dans la sixième lettre. Rousseau trouve que, sans s'avilir, il s'y est *raisonnablement humanisé* : “ il en souhaite pourtant plus qu'il n'en espère ; car, ajoute-t-il, je fais par une vieille expérience, que tous les hommes n'entendent & ne parlent pas le même langage ; je plains les ames, à qui le mien est inconnu . . . Mais, me direz-vous, pourquoi ne pas parler le leur ? C'est ce que je me suis assez représenté. Après tout, pour quatre misérables jours de vie, vaut-il la peine de se faire faquin ? „

Il écrit assez agréablement en 1743, de Venise, où il était secrétaire d'ambassade, à sa bienfaitrice : “ les lettres dussent-elles

voler par l'air, il faut que les miennes vous parviennent, & sur-tout que je reçoive des vôtres; sans quoi, je suis tout-à-fait mort... O' mille fois chere maman, lui dit-il encore en finissant, il me semble déjà qu'il y a un siecle que je ne vous ai vue. En vérité, je ne peux vivre loin de vous. »

Dans une lettre datée de Paris en 1745, on voit qu'un gentilhomme Espagnol, aisé à son aise, chez qui il logeait, & avec lequel il s'était lié par conformité de goûts & de sentimens, le pressa d'accepter un asyle dans sa maison, pour-y philosopher ensemble le reste de leurs jours. Cette anecdote était, je crois, ignorée.

Autre trait de la même lettre, où l'on retrouvera Rousseau. « Me demanderez-vous ce que je fais? Hélas! maman, je vous aime; je pense à vous; je me plains de mon cheval d'ambassadeur. On me plaint, on m'estime, & l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espere m'en venger un jour, en lui faisant voir, non-seulement que je vaux mieux, mais que je suis plus estimé que lui. »

Il écrit encore de Paris en 1748, infirme, triste, n'ayant plus que la patience & la résignation : « remedes, dit-il assez plaisamment, qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand'chose. ... »

Qui ne guérissent pas de grand chose ! Je ne fais ; ni bon philosophe ni homme religieux ne souscrira , à mon avis , à cette plaisanterie. Je la relève , parce qu'en parlant , comme en écrivant , on s'en permet tous les jours d'aussi peu justes. Or , ce n'est pas le tout de plaisanter , il faut plaisanter juste. La fin de cette lettre est mélancolique. « J'use mon esprit & ma santé pour tâcher de me conduire avec sagesse dans ces circonstances difficiles , pour sortir , s'il est possible , de cet état d'opprobre & de misère ; & je crois m'appercevoir chaque jour que c'est le hasard seul qui règle ma destinée , & que la prudence la plus consommée n'y peut rien faire du tout. » Il n'est pas besoin d'observer combien ce sentiment est outré ; il n'est point de circonstances assez bizarres pour le justifier.

En 1753 , lorsque le *Devin du village* parut , voici ce qu'écrivait Rousseau. « Il sera joué le lundi gras en présence du roi , & madame la marquise de Pompadour y fera un rôle. Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs & dames de la cour , je m'attends à être chanté faux & estropié ; ainsi je n'irai point. D'ailleurs , n'ayant pas voulu être présenté au roi , je ne veux rien faire de ce qui aurait l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion. Avec toute cette gloire , je continue à vivre de mon métier de copiste ,

qui me rend indépendant, & qui me rendrait heureux, si mon bonheur pouvait se faire sans le vôtre & sans la santé. »

Le reste de ces lettres n'offre plus rien d'intéressant en aucun genre. C'est toujours un jeune homme sans argent, qui cherche à s'avancer & qui n'y réussit pas; qui se sent des talens & de l'ame, & qui ne fait, pour ainsi dire, qu'en faire; que l'indigence & les maladies tourmentent sans cesse : ce sont des lettres d'affaires, d'intérêt, de remerciemens, qui n'ont rien du tout de remarquable.

J'avais d'abord résolu de terminer cet extrait par quelques réflexions sur J. J. Rousseau; quoique M. de la Harpe m'ait prévenu à cet égard, je trouvais qu'il me restait beaucoup à dire. Je ne pense point sur les ouvrages de cet homme célèbre comme l'auteur du *Mercure de France*. Comme je n'ai pas l'honneur d'être philosophe, j'avoue ingénument que l'*Héloïse*, la lettre sur les spectacles, & celle à M. de Beaumont, me paraissent bien supérieures à l'*Emile* & au *Contrat social*. J'aurais osé, quoi qu'il en dise, comparer les écrits de Rousseau à ceux de Voltaire : peut-être aurais-je eu la témérité de préférer Julie à Merope, à Zaïre, & j'aurais laissé l'homme impartial & sensible prononcer.

24 JOURNAL HELVETIQUE.

J'aurais peut-être essayé de répondre à cette imputation d'orgueil & de singularité, si familière & si chère aux petits esprits : j'aurais tâché de faire comprendre que l'homme qui pense par soi-même & qui sent profondément, n'a qu'à suivre simplement ses principes pour être fort singulier, sans qu'il s'efforce le moins du monde de le paraître.

Sur-tout j'aurais voulu parler de la morale de Rousseau ; de cette morale ferme & courageuse qui affranchit l'ame ; de cette morale si touchante, qui ramène l'homme à la nature, dans un siècle où tout l'en éloigne, qui peint si vivement le bonheur domestique, qui rend si aimables & si saints les devoirs d'époux, d'enfans, de père & d'ami.

J'aurais observé que, de tous ceux qui ont prêché la bonté, aucun ne l'a recommandée comme lui, de manière à la faire chérir de l'ame la plus énergique, parce que c'est la vraie bonté de la nature qu'il veut inspirer, & non pas la bonté maniérée & mesquine de nos sociétés.

J'aurais voulu dire quelque chose de ses paradoxes : vrais ou faux, ils ne sont point inutiles, s'ils servent à déterminer le sens des principes qu'on avait admis d'une manière trop vague, à limiter des idées que l'on étendait trop, à faire approfondir par

un nouvel examen ce qu'on n'avait encore qu'effleuré. C'est ainsi, par exemple, qu'en prenant le parti du despotisme, M. Linguet éclaire les lecteurs sur la nature & les avantages réels de la liberté. Et qui fait combien l'incrédulité a rendu de services en ce genre à la religion ? Laissez disputer : les opinions diverses, disait Leibnitz, n'ont quelque chose de spécieux que parce que ce sont des lignes qui, partant quelquefois de deux points opposés d'une circonférence, vont aboutir au même centre : creusez seulement avec patience ; vous les verrez se rapprocher insensiblement : si vous parvenez à creuser assez, elles se réuniront.

Voilà ce que j'aurais développé ; mais j'ai senti cette tâche trop au-dessus de mes forces. Je puis appliquer à Rousseau ce qu'un ancien historien a dit de Mithridate : *Vir, neque silendus, neque dicendus sine cura.*

« Comment s'en taire ? & comment en parler ? » Sur-tout comment en parler aujourd'hui ? Grand homme ! notre postérité saura peut-être t'apprécier mieux que nous. Nos philosophes ne te célébreront pas ; nos académies ne proposeront pas ton éloge ; des âmes froides & petites, des gens qui ne veulent avoir que de l'esprit & du goût, ne sentiront pas ton mérite. Mais jusqu'à ce qu'il vienne un jour où l'éloquence &

le génie répandent des fleurs sur ta tombe, tous ceux que tu auras instruits, émus, rendus meilleurs par tes écrits, révéreront ta mémoire : tu n'étais point étranger à ceux qui sont dignes de te lire : ils ont, comme moi, versé des larmes sur ta cendre, & regretté l'écrivain inimitable qui savait si bien parler à leur cœur.

III. *Sermons de M. Bertrand. Neuchâtel, 1779, 2 vol.*

Les sermons du pere Neuville m'ont déjà fourni l'occasion de parler de ce genre de littérature intéressant & difficile, dans le Journal de mars 1777 ; & j'ai vu avec plaisir que le public a jugé, comme moi, de ce prédicateur, auquel les journalistes françois se hâtoient d'assigner le premier rang après Maffillon. J'aime à revenir sur des ouvrages de ce genre, pour en rappeler les regles simples & invariables, mais peu connues souvent, même de ceux qui s'y exercent. Dans nos petites villes de Suisse, où le magistrat n'a pu encore se résoudre à accorder à l'oïveté la ressource des spectacles, il n'est pas rare d'entendre parler de sermons ; on s'en occupe encore quelquefois en attendant mieux ; & pour l'ordinaire, on en déraisonne étrangement. En

toute matiere , il y a des principes qu'il faut connaître pour en juger sainement ; sans quoi l'on ne peut que parler au hasard : ici , je ne vois pas qu'on en ait , & il ferait pourtant aisé de s'en faire. Je voudrais que la lecture de ces extraits pût servir à en donner.

J'avouerai , dès l'entrée de celui-ci , que nos prédicateurs me paraissent s'éloigner moins que les catholiques de l'idée que je me forme de l'éloquence de la chaire. Les nôtres sont trop simples , si l'on veut , & approfondissent rarement assez leur sujet : mais au moins leurs sermons ne sont-ils pas des *discours académiques*. Parcourons rapidement ceux de M. Bertrand.

Les sujets en sont intéressans & variés. Les tro's premiers sont contre les *incrédules railleurs* , sorte de gens beaucoup trop commune , & que l'on peut combattre en chaire avec bien plus d'avantage & d'utilité que les *incrédules raisonneurs* , dont il est peut-être à propos de se taire presque absolument. On pourrait donner pour devise commune à ces trois discours ce mot heureux & plein de sens , que j'ai distingué dans le second : “ Un ton méprisant & décisif serait-il le caractère de la modeste vérité ? „ On ne lira point sans intérêt ce que dit M. Bertrand sur ce sujet , dont on voit qu'il s'était

occupé avec soin. Ce sont des réflexions vraies & frappantes : mais peut-être ne sont-elles pas assez fortement liées entr'elles ; quoiqu'elles se rapportent toutes au même but , elles ne forment pas un ensemble ; on ne voit pas que la seconde dépende nécessairement de la première , & doive nécessairement précéder la troisième : on pourrait changer l'ordre des idées , on pourrait en ajouter de nouvelles , sans nuire au discours. Il est vrai que , si c'est ici un défaut , comme je le crois , c'est le défaut de tous les prédicateurs. Leurs idées sont philosophiques , & leur plan ne l'est pas. Donnons - en donc un exemple.

M. Bertrand veut prouver *la nécessité de la retraite* : il en allègue quatre raisons : 1°. elle est nécessaire pour s'examiner & se connaître soi-même ; 2°. pour se détacher du monde ; 3°. pour s'unir à Dieu ; 4°. pour le prier. Ces quatre idées sont vraies ; il est aisé de les lier par des transitions : mais forment-elles une chaîne , un ensemble ? Epuisent-elles la matière ? Si je disois : 1°. une vie retirée anéantit ou affaiblit presque toutes les tentations ; 2°. elle fortifie naturellement toutes les dispositions à la vertu : ma division n'aurait-elle pas le double avantage d'avoir moins de membres & d'être plus complète ?

Au reste, cette remarque ne diminue en rien le mérite de ces sermons; mais je la crois utile aux prédicateurs, qui pensent ordinairement bien moins à leur division qu'à la maniere d'exprimer chaque pensée. Je fais qu'on peut faire cinquante divisions; mais il n'y en a jamais qu'une bonne. Et si vous la manquez, tout le mérite des détails de votre discours ne le rendra pas bon :

*Infelix operis summa, quia ponere totum
Nescies !*

Revenons à M. Bertrand. Il termine son dernier sermon *contre les railleurs* par une comparaison de leur conduite avec celle des soldats qui outrageoient le Sauveur sur la croix. Cela paraît d'abord étrange; mais il fait tirer parti de ce sentiment même d'*étrangeté*, pour captiver l'attention de ses auditeurs. " Que cette idée ne blesse pas votre délicatesse, mes freres, leur dit-il, je ne prétends rien exagérer; c'est avec réflexion que je rapproche ces deux objets. „ Cette tournure est très-adroite, & le sang-froid de l'orateur inspire de la confiance pour ce qu'il va dire. Il faudrait toujours chercher à diminuer ainsi ce sentiment désagréable qu'excite une idée extraordinaire; il ne servirait alors qu'à rendre plus attentif.

Passons au sermon sur *l'emploi du tems* ; matiere si souvent traitée, mais toujours instructive, & sur laquelle il reste certainement encore des choses neuves à dire. Je ne me rappelle point, par exemple, d'avoir lu où que ce soit, le premier conseil que M. Bertrand donne à cet égard : il est pourtant bien simple ; c'est de s'appliquer, de s'accoutumer à faire une juste distribution de ses heures, d'en déterminer à l'avance l'emploi d'une maniere utile, de penser à l'usage qu'on en fera, de se former un plan de vie pour ne pas vivre au hasard. Ce conseil seul vaut à mon gré un sermon entier : ce serait le moyen de prévenir la perte d'une multitude d'heures qui se passent dans l'incertitude ; on ne fait qu'en faire, parce qu'on n'a point pensé à ce qu'on en fera. J'ai lu tout ce discours avec intérêt ; il appartenait à son auteur de prêcher sur l'emploi du tems ; il savait le *racheter* ; & on pourrait lui appliquer ce beau passage de la *Sapience* : " étant bientôt consommé, il a accompli beaucoup de tems. „ Il lui appartenait de dire : " que l'on connaît mal le prix des momens ! Vous vous plaignez de la rapidité avec laquelle vos années disparaissent : comment donc en êtes-vous aussi prodigue que si vous

aviez des siècles, je ne dis pas à passer, mais à perdre ?

Un autre sermon, dans lequel j'ai cru remarquer des idées originales, est celui sur *la bonne conscience*. Peut-être n'a-t-elle jamais été aussi bien caractérisée que par le trait suivant. « La bonne conscience censure, représente, avertit, mais ne condamne pas. Celui qui conserve ce bien précieux, écoute ses exhortations, il aime ses censures, il suit ses avertissemens. „ Il y a sur-tout quelque chose de neuf à établir dans la troisième partie de ce discours, que l'homme qui a une bonne conscience, doit toujours être rempli d'une sincère humilité. On n'a guère pensé, que je sache, à rappeler cette vérité importante, en prêchant sur la bonne conscience.

Je passe rapidement sur plusieurs discours, tous solides, tous instructifs, où l'on trouve presque toujours des morceaux bien écrits, pour m'arrêter quelques instans sur le dernier de ces sermons. Je ne l'ai point lu sans attendrissement; & la seule véritable éloquence, l'éloquence du cœur s'y fait sentir à chaque page. C'est de *l'espérance*, de la certitude *de l'immortalité*, qu'il s'agit : l'exorde est bien naturel. Si l'homme n'est pas immortel, il a été créé en vain : la légèreté même ne peut s'empêcher de frémir

à la pensée d'un anéantissement éternel; & quand il sent tout ce qu'il perdrait, quand il connaît tout le prix de son existence, toute l'excellence de son être : " est-il une pensée plus décourageante ? Elle serait capable de troubler la félicité des anges. » Le christianisme ne la laisse point subsister.

Après avoir exposé avec précision les efforts qu'avait fait la raison pour convaincre l'homme de son immortalité, l'orateur observe que ce sont les déclarations de Dieu, qui donnent de la force à ces preuves; sans quoi, il faut convenir que ce ne serait que des vraisemblances. " Mais Dieu peut, Dieu veut donner l'immortalité à nos ames réunies à leurs corps. Il l'a dit. Il en a confié le pouvoir à celui qui a été mis à mort, & qui vit maintenant aux siècles des siècles. Mon corps n'est donc pas créé uniquement pour la terre; cette autre partie de moi-même ne me sera pas enlevée pour toujours : quelque faible, quelque méprisable qu'il paraisse, il n'éprouvera point un entier anéantissement. Ces cendres & ces os, que la terre recueille dans son sein, sont des débris précieux, dont la puissante main du Créateur formera pour mon ame une demeure éternelle. La mort n'est plus pour lui qu'un sommeil; il vivra ! Il sera revêtu d'incorruptibilité & de gloire. Le Fils de Dieu s'est fait

fait homme ; il a répandu son sang ; il est mort ; il est ressuscité pour enlever de dessus moi cette sentence fatale : *tu mourras*. Que mon esprit adore celui qui peut ôter & rendre la vie ! Que mes os se réjouissent , car ils vivront ! Psalmodie , chante de joie , ô mon ame ! car tu es immortelle. Si Christ , le prince de ma vie , n'était pas ressuscité , je pourrais douter de mon immortalité ; mais je fais que mon rédempteur est vivant. Le témoin de mon immortalité est dans les cieux : l'homme , le chrétien est digne d'être immortel ! » Si ce n'est pas là l'éloquence de la chaire , je ne la connais pas. Combien cette exposition fidelle , élégante , sans recherche , de la vérité la plus sublime , ces images aussi naturelles que nobles & vives , ne valent-elles pas mieux que des *tours de force* , des phrases maniérées , & des exagérations !

Cette espérance seule donne le bonheur : la démonstration de cette seconde idée ne nous arrêtera pas. Mais comment le donne-t-elle ? « Sur cette terre , l'espérance est la vie de l'ame. » Or , le chrétien est sûr du plus heureux avenir. Il l'est *par rapport à son corps* , qui , malgré tant d'imperfections & d'infirmités , « ne laisse pas d'être une partie de nous-mêmes infiniment précieuse. » Le prédicateur s'attache à en faire sentir

l'excellence. " Si l'on considère sa merveilleuse structure, l'harmonie, la variété, la force, la mobilité, les proportions des parties qui le composent; quelle demeure pour notre ame ! Puissant Auteur de mon existence ! je puis t'abandonner avec confiance le soin de son sort à venir. Les *dons*, dont tu l'as ornée durant cette vie, m'annoncent *sans obscurité*, les biens que tu lui destines au-delà du tombeau. Quand ta parole n'aurait pas daigné m'en instruire, tes bienfaits me le disent assez. C'est à toi, à toi seul, ô mon Dieu, qu'il appartient d'achever cet ouvrage admirable : tu ne le laisseras pas imparfait. Je verrai cette autre partie de moi-même sortir d'entre les bras de la mort, revêtué de perfections & de *graces* nouvelles. „ Ce morceau neuf, & plein d'une chaleur douce & vraie, semble être la paraphrase des paroles touchantes de Job : *tu m'as formé, tu as arrangé toutes les parties de mon corps... Et tu me détruirais ?* Au reste, remarquons que c'est ainsi seulement qu'il est philosophique & chrétien de prêcher l'immortalité *de l'homme*, de l'homme entier, & non pas seulement de l'ame, comme si le corps n'était qu'un poids qui l'accable, une prison obscure qui la renferme. Il faut prêcher Jésus-Christ, & non pas Platon.

Je ne puis me refuser au plaisir de transcrire encore quelques phrases de la péroraison de ce discours. « L'existence, l'immortalité de l'homme, unies à Dieu pour jamais ! O vous , enfans de l'éternité , chrétiens , héritiers de la béatitude céleste ! réjouissez-vous & chantez de joie de ce que vos noms sont écrits dans les cieux . . . Mais quelle triste pensée vient tout-à-coup interrompre mes transports ? En est-il beaucoup dans ce siècle frivole , qui puissent s'approprier ces sublimes espérances ? Ah ! qui ne frémirait en faisant cette question ? En est-il beaucoup qui le veuillent ? . . . *Substances* immortelles ! vous souvient-il de votre immortalité ? Quoi ! vos ames sont immortelles ? Quand la trompette de l'archange se fera entendre , vos corps seront rendus immortels ; & vos pensées , vos goûts , vos plaisirs , vos travaux , sont frivoles & *éphémères*. *Substances* immortelles ! vous souvient-il de votre immortalité ? Et si vous avez pu oublier votre nature , croyez-vous qu'il dépende de vous de la changer ? . . . Qu'est-ce donc qu'ils préfèrent à un bonheur éternel ? . . . Un tems si court , une illusion mensongere , des espérances qui s'envoient souvent sans avoir pu se réaliser , en font-ils des dédommagemens ? . . . Esperent-ils donc de trouver ici-bas l'immortalité ?

&c. „ Ne font-ce pas ici, comme on parle aujourd'hui, les *formes* de l'éloquence ? Son grand caractère est de faire effort sur l'ame : de là cette phrase des anciens, *dicere cum summa contentione* ; & voilà pourquoi Cicéron & Démosthène multiplient si fort, sur-tout dans leurs péroraïsons, les répétitions, les interrogations, les apostrophes : il y en a plus dans un de leurs discours que dans un de nos volumes de sermons. Et c'est en effet par ces figures que la nature elle-même nous apprend à exprimer ce que nous désirons vivement de faire sentir aux autres ; elles animent la pensée ; elles lui donnent le mouvement, la chaleur & la vie. Ces figures paraissent trop simples à nos orateurs modernes ; ils courent après de petites images sans couleur, qui ne frappent & ne saisissent point ; ils coupent, ils cadencent, ils symétrisent froidement des phrases inanimées ; ils raisonnent tour-à-tour avec esprit, avec finesse & avec emphase, & ils croient avoir fait un discours... Il est vrai que nous sommes tous si raisonnables. Aujourd'hui peut-être, ce n'est plus qu'à l'esprit & à la raison qu'il faut parler. Cependant voyez Rousseau ; & encore lisez les plaidoyers & les annales de M. Linguet : leur succès me fait soup-

çonner que l'éloquence peut réussir de nos jours.

Revenons au morceau que j'ai cité : je n'y vois que deux mots à reprendre, fût-on Aristarque, ou Patru ; celui de *substance*, qui est trop philosophique ; & celui d'*éphémère*, qui est trop recherché. Cette remarque peut être de quelque usage : car j'ai entendu parler en chaire de *these*, de *proposition*, de *théorie*, de *spéculation* ; & tous ces mots ne sont pas populaires : que n'y parle-t-on aussi de *sortites* & de *dilemmes* ? On serait aussi bien compris.

La fin du sermon que j'analyse est supérieure encore à tout le reste : le sentiment le plus vrai l'a dictée ; on croit presque entendre l'apôtre saint Jean. Pénétré de cette consolante espérance que nous devons uniquement au Fils de Dieu, l'orateur s'écrie : “ ô notre Sauveur ! qu'est-ce que les faibles louanges que nous pouvons t'offrir ici-bas pour de si grands bienfaits ? . . . Que ne suis-je déjà au pied de ton trône ! Que n'ai-je entendu l'arrêt qui assurera mon bonheur ! Combien faudra-t-il encore entendre parler de toi, sans te voir de mes yeux ? „ Bossuet lui-même a-t-il jamais été plus sublime ? Ah ! la source du vrai est dans une âme : qu'elle s'ouvre, qu'elle s'épanche ; & elle est éloquente sans efforts.

Si tous ces sermons étaient d'un tel style, je les proposerais pour modèles. Mais il faut être vrai ; la plupart, quoiqu'intéressans, & par le sujet, & par la manière dont le sujet est envisagé, sont faibles d'expression, & plus instructifs qu'éloquens. Cela doit être : on prêche une fois par semaine ; & comment creuser sa matière & soigner son style ? Si jamais on diminue considérablement le nombre des prédications, il sera possible qu'avec du génie, nos prédicateurs soient éloquens : en attendant, c'est bien assez qu'ils prêchent d'une manière instructive & raisonnable.

D'ailleurs, ils prêchent certainement mieux encore qu'on ne les paie... Et puisqu'il s'en présente, & que la plupart de mes souscripteurs sont mes compatriotes, on me pardonnera, j'espère, une petite digression.

Ce ne sont pas des gens riches, des gens de famille, qui parmi nous se vouent à l'obscur & pénible emploi de prêcher ; il est au-dessous d'eux. Ce sont pourtant des citoyens ; & il est juste qu'ils vivent de leur travail, & qu'ils en vivent selon leur état : je n'examine pas s'ils le peuvent ; mais il est au moins certain que, s'ils ont une femme & une famille assez souvent nombreuse à entretenir, ils ne feront pas de grandes épar-

gues. S'ils meurent jeunes, s'ils laissent une veuve & des enfans en bas âge, qu'arrivera-t-il ? La veuve fera dans le cas de l'économe de l'Evangile : hors d'état de supporter un travail pénible, elle aurait honte de mendier ; & pouvant à peine subsister elle-même, quelle éducation donnera-t-elle à ses enfans ?

La compagnie des pasteurs de ce pays a dessein de remédier à ce mal. Pour cela, elle a consacré à un fonds, pour les veuves de ministres, 2000 francs qu'elle doit à la générosité d'un citoyen, à qui ses richesses n'ont pas fait oublier sa patrie ; elle y a joint huit louis de ses revenus annuels. Le public l'a fort approuvé ; mais s'en tiendra-t-il à l'approuver ?

Au bout de dix ans, ce fonds pourra être de 5000 francs, qui rapporteront 200 francs, que deux ou trois veuves auront peut-être à partager entr'elles : quel secours !

Cependant la compagnie ne peut faire davantage : mais tant de gens aisés ne peuvent-ils rien ? Personne ne voudra-t-il concourir avec elle à cet établissement utile, intéressant pour tout citoyen dont la fille peut être un jour femme & veuve de ministre ? Si nos pasteurs n'y ont pas invité le public, c'est en partie par modestie, en partie par confiance ; ils ont cru que se

taire n'était pas refuser , & que tout homme disposé à contribuer , le ferait de soi-même.

Je ne vois pas comme eux ; & ne pouvant autre chose , j'ai cru que personne ne me reprocherait d'avoir employé deux pages de mon Journal à faciliter une bonne action à ceux qui pourraient desirer de la faire : cela vaut bien de la littérature.

Je recevrai donc , si l'on veut , ou l'on recevra au bureau de la Société Typographique , tout ce que voudront y envoyer les personnes qui souhaiteront de concourir à cet établissement. L'argent sera remis à la compagnie , qui le recevra avec reconnaissance ; les efforts qu'elle fait pour former ce fonds , en font la preuve. Et je crois connaître assez mes compatriotes pour me flatter que cette espece de souscription , que je propose jusqu'au premier d'octobre , n'aura pas été ouverte inutilement.

Encore un mot sur cet extrait , & je ne parle plus , ni de sermons , ni de ministres. J'ai jugé impartialement cet ouvrage de M. Bertrand : ma sincérité est un hommage à sa mémoire. S'il vivait , cet excellent homme , dont la perte est irréparable pour moi , j'aurais parlé moins librement du mérite de ses sermons : je n'aurais pas retranché un mot de ma critique ; il n'aurait pas eu l'amour - propre de s'en offenser ; il ne voulait de ses amis que la vérité.



S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 D E L' E U R O P E.

I. *Discours politiques, historiques & critiques, &c. Par M. le comte d'Albon. Neuchatel, Société Typographique, 1779.*

“ JE me propose dans ces discours de tracer les principaux événemens de l'histoire, de montrer les bonnes & les mauvaises qualités des gouvernemens, de faire connaître les mœurs, les usages, les loix, la population, l'agriculture, le commerce, les finances, les impôts, la littérature & les arts des peuples que j'ai en vue. Cette entreprise est immense. Si je me suis égaré dans mon travail, ce n'est ni par préjugé, ni par mauvaise foi. La vérité est au milieu des hommes : je l'ai cherchée dans mes voyages, & je la présente telle que je crois l'avoir trouvée. „ C'est ainsi que M. le comte d'Albon annonce son ouvrage, & ce peu de lignes peut suffire pour se former une idée juste de son style. Seulement, qu'il nous soit permis de lui demander, si un auteur peut répondre de ne pas être égaré par

42 JOURNAL HELVETIQUE.

le préjugé : quand on l'est, & on l'est si souvent, n'est-ce pas toujours sans qu'on s'en doute ?

Comme ces discours n'ont entr'eux aucune liaison nécessaire, j'ai commencé ma lecture & je commencerai mon extrait par celui qui termine ce volume : c'est le plus intéressant pour nous ; il traite de la Suisse.

Je crois que les habitans de ces contrées les plus reculées, trouveraient encore un peu exagérée la description pittoresque & poétique qu'il fait du pays en général. Ce ne sont que torrens, précipices, abymes, éboulemens, rochers arides : “ je cherche du moins à porter ma vue un instant sur quelque lieu qui puisse la récréer ; c'est en vain ; la nature n'offre par-tout ici que des beautés affreuses. ” Ne semble-t-il pas qu'il s'agisse du Groenland ou du Kamtschatka ? Ce dernier trait au moins est de trop. Ce n'est pas ainsi que Rousseau peint dans son *Héloïse* les montagnes du Valais.

Il est vrai cependant que la Suisse en général offre un aspect sauvage ; & l'on voit avec intérêt quel parti la culture & l'infatigable travail ont su tirer d'un sol naturellement ingrat. “ Il n'y a que le roc nu & vif qui ne produise rien ; s'il était entamé par les pluies, l'économe attentif trouverait le moyen d'y faire quelques récoltes

de légumes & de racines. Il glisse , se traîne sur les endroits les plus escarpés , travaille , la beche à la main , quelques mauvais morceaux de tuf , y sème & y recueille du grain. „ Ceci n'est encore vrai qu'en général , puisque l'orateur lui-même dit plus bas que plusieurs terrains en friche attendent & sollicitent le secours de l'homme pour lui donner leurs fruits. Cela n'empêche point qu'il n'ait raison de dire que , s'il est des cultivateurs plus intelligens & plus industrieux , il n'en n'est point peut-être de plus ardens & de plus labourieux que les Suisses. Nous aimerions qu'il eût dit ici quelque chose des travaux utiles de nos sociétés économiques , qui excitent à la fois le zèle & l'industrie du cultivateur.

La fertilité des campagnes de la Suisse n'est pas proportionnée aux travaux de ses habitans. Des fléaux destructeurs , sortis du sein des montagnes , menacent continuellement leurs récoltes. Des pluies fréquentes , froides , souvent orageuses , des grêles annuelles , des inondations , des ravines , les variations subites de température , auxquelles ce pays est sujet , diminuent encore les modiques récoltes que promettait un sol naturellement ingrat.

Ces champs inféconds sont cependant couverts d'une multitude d'hommes ; ils pour-

44 JOURNAL HELVETIQUE.

raient en nourrir davantage ; & ce n'est pas, comme le prétendent quelques écrivains mal instruits, l'excès de la population, qui force les Suisses à chercher hors de leur patrie de nouveaux moyens de subsistance. On les a injustement accusés de trafiquer de leur sang : ce n'est qu'à leurs alliés qu'ils donnent des secours, & les cantons ne les vendent point : le soldat a sa paie ; mais l'état qui le fournit n'en retire rien : au reste, est-il bien vrai que ce soit le desir de quitter un séjour sauvage, une *terre ingrate*, pour des lieux plus fortunés, qui soit la cause des émigrations des Suisses ? Nous ne saurions être à cet égard de l'avis de M. le comte d'Albon :

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos

Detinet, immemores nec finit esse sui.

L'appât du gain, la fantaisie de voir du pays, l'espérance vague de faire fortune, voilà, ce me semble, en Suisse, comme ailleurs, ce qui détermine le pauvre à quitter le lieu de sa naissance, vers lequel un instinct secret le rappelle toujours. Pour le riche & l'homme de luxe & de plaisir, c'est autre chose ; sa patrie est où l'on s'amuse le plus ; il est *cosmopolite*.

L'auteur, après ce tableau général, parle en deux mots des divers cantons : arrêtons-

nous un instant sur ce qu'il dit de celui d'Appenzell. On s'étonne de voir 50000 hommes rassemblés dans un pays mauvais, resserré, montagneux. " En le voyant, on voudrait, ce semble, pouvoir encore douter du fait. " Les voyageurs ordinaires, peu accoutumés à la franchise & à la simplicité d'un peuple que révoltent les vaines distinctions du luxe, l'accusent injustement de grossièreté : mais le philosophe y contemple d'un œil satisfait la retraite de la bonhomie & de l'égalité primitives, une jeunesse vigoureuse, une nation qui ne subsiste que par sa frugalité & son industrie. " Ils ont eu l'art de créer un commerce ; pour le conserver, ils ne consultent que la nature, & ne connaissent pas les systèmes : libre comme eux, il va bien, il se soutient sans effort pénible ; il acquiert même de la vigueur dans le pays le moins propre à lui prêter des appuis solides. "

A l'aspect seul de ce pays, on sent qu'il est libre ; condamné en quelque sorte par la nature à demeurer inculte & désert, il ne peut avoir été peuplé, fertilisé que par la liberté. " Il n'appartient qu'à elle de faire fleurir un pays pauvre, entrecoupé de rocs arides ; on voit aisément que c'est elle qui préside aux travaux pénibles des cultivateurs Suisses, qui adoucit leur tâche, af-

faïsonne leurs mets grossiers, anime leur courage & renouvelle incessamment leurs forces. „ On voit même que c'est depuis long-tems que ce pays jouit de l'heureuse liberté ; car ce ne peut être qu'à pas lents & insensibles que l'agriculture s'est élevée le long des collines , a gagné les hauteurs & atteint presque au sommet des montagnes : ces villages , adossés contre les rochers , placés quelquefois comme des nids d'aigles sur leur cime , resserrés dans les défilés les plus étroits , enfoncés dans des creux profonds , ne peuvent être que l'ouvrage du tems. Et l'on voit aussi de toutes parts des monumens d'une heureuse & antique révolution , à laquelle la Suisse dut sa liberté. Ces forteresses détruites , ces châteaux ruinés , rasés , qui ne sont plus que des amas de débris & de décombres , sont comme le tombeau de la tyrannie.

Ainsi , du tableau même qu'il vient de tracer , M. le comte d'Albon déduit en quelque sorte l'histoire de la contrée qu'il observe , & cette idée nous paraît être à la fois ingénieuse & philosophique.

Sur le même fondement , il prédit à la Suisse une liberté durable. Un pays sans places fortes , sans citadelles , est difficile à subjuguier ; ce serait une conquête plus difficile encore à conserver qu'à faire. Et quel

fruit en retirerait l'injuste usurpateur ?
“ Comme les torrens & les rivières, qui se précipitent du haut de ces montagnes, vont se répandre dans diverses contrées, se perdent & se confondent avec des fleuves ou d'autres rivières, & ne remontent jamais à leur source; ainsi verrait-on à'ors ce peuple irrité descendre avec précipitation de ses habitations élevées, se disperser chez les différentes nations, s'incorporer avec d'autres peuples, & *ne point faire de mouvement pour retourner dans une patrie* où il aurait perdu le seul bien qui pouvait l'y attacher. „ Tout semble en effet promettre à la Suisse une liberté constante; la sagesse, la modération, la politique de ses divers gouvernemens, concourent avec la bonne volonté & l'intérêt même des puissances voisines à en assurer la durée.

Des chemins commodes traversent les montagnes qui séparent l'un de l'autre les différens états dont la Suisse est composée: une communication facile lie entr'eux ces cantons que la nature semblait avoir isolés; on n'apperçoit aucune marque de défiance. Il est naturel d'en conclure avec notre observateur, qu'un intérêt commun unit étroitement toutes ces peuplades; en sorte qu'elles ne forment qu'un seul peuple: une con-

fiance mutuelle ouvrit ces routes & les entretient.

L'auteur prétend cependant montrer ensuite que cette union, devenue faible, lâche & presque nulle, n'est plus ce qu'elle était autrefois, depuis que la réformation a *fendu en deux* le Corps Helvétique; expression originale, & si l'on veut, énergique, mais peut-être désagréable & trop peu noble, qu'emploie l'auteur du tableau de l'Europe. Cette idée, qui est ici déduite fort au long, pourrait donner sujet à beaucoup de discussions, à beaucoup de réflexions, dans lesquelles il ne nous convient point d'entrer.

Nous demanderons seulement si tous les faits sur lesquels on fonde cette observation sont exacts; si la différence de religion peut redevenir une source de troubles, enfin & sur-tout s'il importerait qu'il y eût des rapports plus intimes entre les différens membres d'une confédération, dont l'unique objet est la défense de la liberté commune.

La suite au Journal prochain.



TROISIEME.



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I. *Mémoire sur la chaux relativement à l'agriculture , adressé à MM. de la Société économique de Berne. Par M. Falot, M. du S. E. à Montbéliard. Suite.*

SECOND ARTICLE. *Quels sont les effets des engrais dans la végétation ?* Le terme d'*engrais* est un terme impropre, adopté pourtant dans l'agriculture, pour marquer tout ce qui a l'énergie d'ameublir, de féconder & d'enrichir un sol sur lequel on le dépose. Il est certains sols qui ont un besoin indispensable de leurs secours, pendant que d'autres peuvent s'en passer plus aisément. Les terres grasses, c'est-à-dire, celles qui abondent en terre principe, sont fertiles par elles-mêmes, & n'ont pas un besoin aussi pressant du secours des engrais, que les terre maigres, ou celles qui sont pauvres en terre principe, qui doivent en être secourues, si on veut qu'elles rapportent quelque profit réel. Les effets que les engrais produisent sur les terres, sont de leur procurer la faculté de nourrir plusieurs

plantes, soit en leur communiquant une quantité de terre principe, soit en les émou-léculant, pour en détacher ceux qu'elles contiennent, afin de les enrichir & de les fertiliser. Si nous examinons la nature des engrais, nous reconnaitrons aisément que, de quelque nature qu'ils soient, ils ne servent qu'à produire l'un ou l'autre de ces deux effets. Quoique les bornes de ce mémoire me restreignent dans l'analyse & l'examen des différens engrais qu'on emploie communément pour l'amélioration des terres, il est nécessaire pourtant, pour connaître les effets qu'ils produisent dans la végétation, d'avoir une connoissance distincte des principes qui entrent dans leur constitution. Il n'est point en effet d'engrais, tant naturel qu'artificiel, qui ne contienne essentiellement, soit une terre principe, soit un sel alkali fixe ou lixiviel, suivant sa nature, soit du phlogistique. Ces différens principes qui constituent la nature des engrais, produisent par leur action réciproque un seul & même effet sur les terres. L'effet qu'on attend de l'usage des engrais, est sans contredit l'amélioration du sol & l'aptitude à la production. Un sol s'améliore & devient fertile, quand on lui procure une quantité de terre principe, afin de le mettre en état de nourrir les plantes dont on lui confie les semences, & de

les amener à une maturité parfaite. On se convaincra aisément, que c'est là l'effet que produisent les engrais, si l'on fait attention à l'opération du labourage. On laboure les terres afin de les disposer à la production ; & suivant l'expérience, plus on les laboure, plus elles s'ameublissent. Cela ne signifie autre chose, sinon que par le labourage on facilite à l'action du soleil le moyen de dissoudre la viscosité des terres, de les émoléculer, & de détacher de la masse entière une nouvelle terre principe, afin de les rendre fertiles & riches. Si ce n'était pour produire cet effet, on se contenterait de labourer les terres une seule fois ; mais il est d'expérience, que plus on les laboure, plus on les prépare, c'est-à-dire, plus on obtient de terre principe. Les productions de deux champs, dont l'un aura été bien labouré & l'autre mal, ne nous en laissent aucunement douter. Les productions du premier seront pleines de vie, & les fruits bien nourris ; & pourquoi ? Parce que les plantes en croissant, auront trouvé une quantité suffisante de terre principe pour les nourrir, pendant que les productions de l'autre seront languissantes & rabougries ; parce que la viscosité des terres n'ayant point été dissoute, il ne se fera détaché de la masse qu'une

petite quantité de terre principe ; & les plantes n'ayant trouvé que peu de nourriture, n'auront pu obtenir qu'une végétation languissante. C'est sur ce fondement que M. Dupui d'Emportes nous assure dans son Corps complet d'agriculture, que les engrais seraient inutiles, si l'on donnait à la terre cinq ou six labours ; parce que par ces labours, le sol s'émoléculerait suffisamment en terre très-terre, pour produire des récoltes aussi riches que par le secours des engrais. Plus la terre en effet est fréquemment labourée, plus la terre est divisée ; & plus la terre principe se détache de la masse, & plus elle est propre à la nourriture des plantes. Une terre houvée à la main, par le secours de quelqu'instrument, est sans contredit mieux en ordre, comme parlent les laboureurs, qu'une terre renversée avec la charrue, qui est moins rompue, & par-là moins émoléculée. Pour suppléer aux préparations imparfaites de la charue, on se sert communément du secours des engrais. Les engrais, j'entends ceux qui sortent des étables, sont stériles par eux-mêmes, & ils ne deviennent fertiles que lorsqu'ils sont consommés & réduits en terre principe. Qu'on répande une semence quelconque sur un tas de fumier, la semence se corrompra plutôt que de se développer ;

& si l'on y apperçoit quelquefois des plantes, cela vient ou de la terre que les vents y auront portée, ou que la croûte ou la superficie aura déjà été convertie en terre. Si l'on répand également quelque semence sur la marne, la chaux, le sel, &c. on n'obtiendra jamais aucune trace de végétation. On connaît de deux sortes d'engrais, les engrais *artificiels* & les engrais *naturels*. Ceux-là sont ceux que l'on obtient par la fermentation de toutes sortes de [matieres] susceptibles de corruption, dans l'ordre desquels peut aussi se trouver la chaux, à cause des préparatifs qu'il faut lui donner pour s'en servir dans cette vue. Ceux-ci sont ceux que la nature fournit d'elle-même au cultivateur, comme les marnes, &c. Les marnes sont différentes dans leur espèce, comme dans leur qualité. Celles qu'on estime comme les meilleures, sont celles qui approchent le plus de la terre, comme la bleue & la noire; & la moindre est celle qui s'en éloigne, comme la blanche. Après d'exactes recherches sur la marne, j'ai trouvé qu'on peut l'envisager comme une terre principe, qui enrichit le sol sur lequel on la dépose en raison de son émoléculation. Quand on répand des engrais sur les champs, & quand on a promptement soin de les couvrir de terre, on observe qu'ils operent

des effets beaucoup plus sensibles que lorsqu'on les enterre seulement après avoir été long-tems exposés sur la surface de la terre. La raison est, que leurs alkalis & une partie de leur terre principe & de leur phlogistique s'évapore dans l'atmosphère; & ces pertes diminuent de beaucoup leurs effets. Mais quand ils sont promptement couverts de terre, les principes qu'ils contiennent sont mis en mouvement par l'humidité de la terre, & ils excitent une fermentation douce, qui réduit la terre en principe, & la dispose à une riche fécondité. Il n'est pas douteux alors que les jeunes plantes qui rencontrent dans la sphere de leurs racines cette terre bien émoléculée, ne prennent un accroissement admirable. Mais quand elles ne trouvent qu'une terre rude, roide & ingrate, faut-il être surpris si elles ne font que languir, & si elles périssent avant leur maturité? On ne peut pas en agir avec la marne, comme avec les autres engrais; car si, en sortant de la marnière, on la couvrirait de terre, on serait trompé dans ses espérances; mais pour s'en servir avantageusement, il faut attendre que la gelée l'ait réduite en molécules, par la dissolution de sa viscosité. Le sable & les pierres calcaires, quoiqu'elles ne contiennent dans cet état aucun des principes essentiels aux en-

grais , produisent pourtant d'excellens effets sur les terres froides & visqueuses. Ces effets sont dus à la caléfaction de ces pierres qui , en s'échauffant par la chaleur du soleil , dissolvent insensiblement la viscosité de ces terres , en détachent des molécules de terre principe , & les rendent par-là habiles à la végétation. D'où je conclus que les engrais , quels qu'ils soient , ne servent ou qu'à enrichir le sol sur lequel on les dépose , en lui procurant une quantité de terre principe , ou en l'émoléculant , afin d'en séparer celle qu'elle contient essentiellement , comme nous allons le voir , par la considération de la chaux.

TROISIEME ARTICLE. *Sous quelles circonstances peut-on employer la chaux comme engrais?* La chaux considérée relativement à l'agriculture , peut être placée dans l'ordre des engrais , parce qu'il résulte de son usage tous les effets qu'on peut attendre des meilleurs engrais. Il n'est personne qui ne sache ce que c'est que la chaux. La chaux est le résultat de certaines pierres qu'on a soumises à l'activité du feu dans un fourneau. Je dis certaines pierres , parce que toutes les pierres ne sont pas également bonnes pour faire de la chaux. Comme il y a du choix dans les pierres , il y en a également dans la chaux qui en résulte.

Les pierres dont on se sert communément pour faire la chaux, sont connues sous le nom de *pierres calcaires*. La qualité de la chaux dépend donc de la qualité des pierres, & de la calcination qu'on leur a donnée. Si les pierres ont été mal cuites, ou si elles ont été surcuites, la chaux qu'on en obtiendra fera, dans ces deux extrémités, de moindre qualité que celle qui fera bien conditionnée. Les pierres qui sont sujettes à se geler, ou qu'on nomme *geliffes*, ne donneront pour résultat qu'une chaux de moindre qualité que celle qu'on obtiendra d'une pierre calcaire dure & résistible à l'impression de la gelée. La raison s'en présente d'elle-même. Les pierres geliffes sont des pierres où l'eau abonde sur les parties terreuses & les sels fixes; & elles ont par-là moins de solidité & de consistance, parce que leurs parties solides sont beaucoup éloignées l'une de l'autre; & l'eau qui remplit les interstices, augmentant son volume par la congélation, oblige ces pierres à se rompre & à tomber par parcelles. Quand on veut faire de la chaux de ces pierres, on comprend aisément que le feu absorbant cette humidité, emporte une partie des sels fixes, dont l'abondance fait la qualité intrinsèque de la chaux, & devient par-là légère, pendant que plus les pierres sont pesantes, plus

elles abondent en sels & en parties terreuses. La chaux qui en résulte, doit par-là même être pesante, avoir du corps & être de bonne qualité. De là, la chaux qui est faite de laves, surpasse de beaucoup en qualité celle qui se fait avec des pierres blanches. Après ces observations, pour déterminer les circonstances sous lesquelles on peut l'employer comme engrais, il est nécessaire de connaître les parties constitutives ou intégrantes, & de savoir que ces parties produisent dans la végétation les effets des engrais. En soumettant la chaux à l'examen, on trouvera que ses principales parties dominantes sont le phlogistique, l'acide fixe ou sel nitreux, & la terre principe. Rien de plus aisé que de démontrer que ce sont là les parties intégrantes de la chaux. Une simple expérience nous en fournira la preuve. Qu'on prenne un morceau de chaux vive, avant d'avoir été fusée par l'impression de l'air atmosphérique, & que l'on répande par-dessus un peu d'eau, cette eau mettra promptement en agitation les parties ignées, & brûleront la main, si on l'en approche ou si on la touche. Si également on précipite ce morceau de chaux dans une quantité suffisante d'eau, le phlogistique se communiquera bientôt dans tout le volume des parties aqueuses, & échauf-

fera l'eau à un degré violent de chaleur. On fait par les premiers principes de la physique, que l'eau est un liquide qui ne s'échauffera jamais, quelque mouvement qu'on puisse lui communiquer, à moins que ce ne soit par l'action du feu. C'est donc à l'abondance du phlogistique dont la chaux est imprégnée, qu'il faut attribuer la vraie cause de la caléfaction de l'eau; car si c'était à une autre cause qu'on dût rapporter la chaleur de l'eau, il faudrait nécessairement, ou que ce fût un état constant & essentiel à ce liquide, ou qu'on remarquât le même phénomène, quand on y répandrait quelque matière que ce fût. Mais ce phénomène n'est réservé qu'à l'effet de la chaux. Elle est donc imprégnée de phlogistique. Si on laisse rasseoir l'eau dans laquelle on aura détrempé une quantité de chaux, cette eau n'aura plus sa limpidité précédente, & elle se présentera à la vue & au goût sous une couleur qui annoncera la présence hypostatique d'un sel décidé & vraiment existant.

MM. du Clos & Charras, après avoir extrait cet acide par les opérations chimiques & en avoir fait l'examen, ont reconnu que c'est un vrai sel *nitreux*. (*) Si

(*) Duhamel, *Hist. scient. acad. ad ann. 1668.*

après ces illustres académiciens, on extrait une suffisante quantité de ce sel, & si on le compare avec celui qui est répandu dans la terre, on trouvera avec M. de Tournefort (*) qu'il est effectivement de la même nature; c'est-à-dire, qu'il participe du nitre, du sel marin & du sel ammoniac. Il ne faut que l'usage de ses yeux pour reconnaître que cette même chaux contient une abondante quantité de terre principe. Il est vrai que cette terre, dans cet état calcaire, est d'une nature différente de la terre très-terre, mere nourriciere des plantes; & ce n'est qu'après la résolution de sa viscosité, & qu'elle a été immatriculée dans un sol étranger, qu'elle devient habile à produire ses effets. Examinons maintenant les effets que produisent le phlogistique, le sel & la terre principe dans la végétation, afin de découvrir les circonstances sous lesquelles on peut avec certitude employer la chaux comme engrais. Suivant les constantes observations des laboureurs, le soleil, par son phlogistique, prépare les terres en les pénétrant. Cette préparation ne consiste que dans la dissolution de leur viscosité & dans leur émoulléculution. Plus une terre est exposée aux ardeurs du soleil, ou comme on parle vul-

(*) Duhamel, *loc. cit. ad ann. 1699.*

gairément, plus elle est grillée ou corrompue, plus elle est préparée, c'est-à-dire, plus elle est réduite en terre principe. Les terres peloufées ou brûlées en font une démonstration sensible. On pelouse les terres qu'on envisage comme ingrates; mais étant brûlées, elles deviennent fertiles & riches. Comme l'ingratitude de ces terres n'est due qu'à leur viscosité, leur fertilité ne vient que de l'effet du feu qui a dissous cette viscosité que Virgile appelle *vitium* & *inutilis humor*, qui les rendait ingrates, & qui, par son action, a émoléculé le sol, pour le rendre terre principe. (*) Suivant cela, pour que les brûlés produisent un effet encore plus marqué, il est nécessaire, après avoir pe-

(*) L'usage des brûlis, qu'on appelle aussi incinération, est déjà fort ancien, suivant le témoignage d'un ancien poëte.

*Sæpe etiam steriles incendere profuit agros,
Atque levem stipulam crepitantibus urere flam-
mis,*

*Sive inde occultas vires, & pabula terræ
Pinguia concipiunt, sive illis omne per ignem
Excoquitur vitium atque exsudat inutilis humor,
Seu plures calor ille vias, & plura relaxat
Spiramenta, novas veniat qua succus in herbas.*

lousé le sol, de le fillonner & de faire les brûlis sur les fillons, afin que le sol soit plus pénétré par la chaleur, & par-là plus émoléculé. Le grand nombre d'expériences qu'on renouvelle toujours avec succès chaque année, ne nous laisse aucunement douter des effets que les sels produisent dans la végétation. J'ai souvent pris de la terre la plus ingrate; & après l'avoir fait sécher, je l'ai arrosée avec des eaux imprégnées de sel; les semences que j'y ai répandues, ont levé avec succès, & les plantes ont poussé avec vigueur, & ont souvent surpassé celles qui étaient semées en pleine terre. Les alkalis qui se trouvent en abondance dans le fumier de cheval, sont une des principales causes de la fertilité dont ils enrichissent le sol sur lequel on le dépose. J'ai coutume de ramasser le dépôt de mon colombier; & au printems, je le répands à la volée sur mes prés; l'herbe y est toujours en si grande abondance, que j'en récolte chaque année beaucoup plus que mes voisins. Cette richesse n'est due qu'aux alkalis, sans parler du phlogistique, dont cet engrais, qui est le plus chaud avec celui des brebis & de cheval, (*) est richement imprégné. L'Egypte n'est redevable des eaux du

(*) Hon. Fabri *de plant.* pag. 67.

Nil, qu'au nitre dont elles sont abondamment chargées. Les bas-fonds de la Caroline, qui sont inépuisables, ne doivent leurs richesses qu'au sel marin qui s'y dépose par les fréquens débordemens. Le cap de Bonne-Espérance ne doit sa fécondité qu'au sel dont la terre est par-tout saturée; en un mot, toutes les isles & les côtes des mers ne reçoivent leur fertilité que du sel qui y est porté avec abondance, par les vapeurs qui s'élèvent des mers. Qu'on répande sur un endroit le plus stérile, de l'urine, des excréments humains, de la suie de cheminée; bientôt il ne paraîtra plus le même; d'ingrat qu'il était, il deviendra riche & fertile. Quelles sont les fonctions de ces sels dans la fertilisation des terres? L'expérience nous apprend que leurs fonctions ne consistent qu'à émoléculer la terre par la fermentation, à dissoudre leur viscosité, & à détacher du sol une abondance de terre, afin de fournir une riche nourriture aux plantes, & d'exciter le développement des semences, qui n'attendaient que leur secours pour être mises en activité.

Il serait enfin superflu de prouver que la terre très-terre est un engrais de la meilleure qualité, puisque ce n'est que pour en augmenter la masse dans un sol, qu'on se sert du labourage & des engrais, comme

nous l'avons sensiblement & clairement démontré par tout ce que nous avons dit jusqu'ici. Or, suivant l'expérience, nous avons vu que la chaux contient en soi du phlogistique, du nitre & de la terre principe, & que ces trois principes produisent dans la végétation les effets des meilleurs engrais. D'où l'on conclut avec fondement, que c'est sous ces trois circonstances qu'on peut employer la chaux comme engrais. On demande donc maintenant quelle est la méthode qu'on doit employer dans l'usage qu'on en peut faire. C'est aussi là l'objet de la.

Seconde partie de ce mémoire. Après avoir fixé dans la première partie de ce mémoire, par l'examen des principes de la végétation & des effets que les engrais opèrent sur les terres, les circonstances sous lesquelles on peut employer la chaux comme engrais, il convient maintenant de prescrire la méthode qu'on doit employer dans l'usage qu'on en peut faire. Cette méthode doit nécessairement découler des principes que nous avons établis, & en particulier des parties intégrantes de la chaux. Pour découvrir cette méthode, je pense qu'il est d'une nécessité indispensable d'examiner ces trois choses : la première est la condition sous laquelle il faut employer la chaux comme engrais ; la seconde, les terres qui sont propres à

recevoir cet engrais ; & la troisieme, la méthode la plus assurée qu'on doit employer dans son usage. Ces trois objets ont une liaison très-étroite l'un avec l'autre ; & leur développement donnera le résultat qu'on demande. Je m'explique.

PREMIER ARTICLE. *Sous quelles conditions faut-il employer la chaux comme engrais ?* Quand on envisage la chaux dans les différentes conditions sous lesquelles elle se présente à tout œil attentif, on en trouve particulièrement trois qui s'offrent d'elles-mêmes à la considération de l'observateur. La premiere est la condition de chaux *vive* ; la seconde, celle de chaux *fusée* ; & la troisieme, celle de chaux *en détrempe*. Dans la premiere de ces conditions, je veux dire, lorsqu'elle est vive ou qu'elle sort du four à chaux, elle contient tout son phlogistique & son sel dans sa plus grande abondance. C'est à ces deux choses qu'il faut sur-tout faire attention dans son usage comme engrais. Otez son phlogistique & le sel dont elle est imprégnée ; le reste ne sera plus qu'une tête morte, qu'un engrais de peu de valeur, parce que la terre très-terre qui fait partie de cette tête morte, ne recevra qu'à la longue sa valeur & son onctuosité. Le sel marin, le culinaire, le nitre & l'urine ne contiennent que peu de terre-principe ; mais le

le phlogistique, qui est inséparable de leur salin, les constitue comme des engrais précieux. La chaux vive, qui contient en soi ces principes fertilisans, produit les mêmes effets quand on l'emploie dans cet état, parce que son phlogistique & ses acides nitreux ont toute leur énergie pour émoléculer la terre & la fertiliser. Lorsqu'elle est couverte de terre, l'humidité du sol met ses principes en activité, & les excite à la fermentation; & par cette fermentation, la terre se brise & s'émolécule abondamment. Dans son état de fusion, elle est d'une qualité beaucoup inférieure, & leurs effets sont aussi bien différens l'un de l'autre. Si l'on vient en effet à les comparer ensemble, elles nous présenteront des phénomènes bien différens. La chaux vive bouillonne quand on la met dans l'eau, & la chaux fusée n'y produit aucune ébullition sensible; la chaux vive chauffe l'eau à un degré considérable, & la chaux fusée ne lui procure qu'une apparence de chaleur; la chaux vive charge l'eau de sels réels & abondans, & la chaux fusée ne lui en communique qu'une très-chétive quantité. Par une simple combinaison de ces effets, on est fondé à conclure que la chaux fusée a perdu son phlogistique & ses sels; & qu'ayant perdu ces deux principes essentiels à la végétation, elle ne peut

être employée dans cet état comme engrais, avec autant de succès que la chaux vive. Dans l'usage des engrais, il faut particulièrement faire attention au phlogistique & au sel dont ils sont imprégnés; & c'est la quantité plus ou moins grande qu'ils en contiennent, qui en constitue la qualité. Les fumiers de chevaux & de volaille sont plus prompts que le fumier de bêtes à cornes. La raison ne se trouve que dans le phlogistique & les alkalis, dont ils sont richement chargés. La chaux fusée est donc à cet égard beaucoup inférieure en qualité à la chaux vive. Pour peu d'attention qu'on fasse à la chaux en détrempe, on reconnaîtra aisément que dans cet état on ne peut l'employer comme engrais, parce qu'elle est trop visqueuse, & par-là entièrement intraitable. Cette pâte étant répandue sur un sol, le rendrait plutôt inhabile à la végétation que propre à la fécondité. Si elle était réduite dans l'état d'un liquide coulant, comme est celle des cuves des chamoiseurs, on ne douterait nullement de ses effets; mais que d'incommodités! que d'embarras! Il faut donc revenir à ceci: si on veut tirer le meilleur parti de la chaux comme engrais, il faut s'en servir dans son état de chaux vive. Sous cette condition, elle produira constamment les effets qu'on pourra en attendre;

sur les sols où on la répandra. Un cultivateur doit toujours avoir devant les yeux, dans ses travaux champêtres, cette règle dictée par la sagesse & la prudence : *Employer les moyens les plus sûrs & les moins dispendieux.*

SECOND ARTICLE. *Quelles sont les terres propres à recevoir la chaux comme engrais ?* Les cultivateurs ont été long-tems partagés sur les terres qu'on peut engraisser par le moyen de la chaux. Les uns ont été dans la pensée que cet engrais ne peut être employé avec succès que sur les terres froides, pendant que d'autres plus hardis en ont fait un engrais propre pour toutes sortes de sols. Il ne faut en effet qu'une légère attention sur les effets des engrais, & se rappeler ce que nous avons dit des principes de la végétation, pour découvrir qu'il n'y a point de sol, de quelque nature qu'il soit, qui ne puisse être amélioré par cet engrais. Il n'est point de terre qui ne soit propre à être cultivée; s'il en est qui paraissent ingrates, leur ingratitude ne vient, comme nous l'avons dit, que de leur trop grande humidité, ou de leur opiniâtre viscosité. Qu'on fasse dissoudre cette viscosité par les brûlis & par les labeurs, la terre principale se manifestera bientôt; & qu'on emploie l'usage de la chaux les années suivantes,

ce sol ingrat auparavant, deviendra fertile ; & d'un rapport considérable. Toutes les terres glaiseuses ou froides , profitent beaucoup de cet engrais ; le phlogistique les échauffe ; & les acides nitreux , agissant sur le sol , dissipent leur humidité , rompent leur viscosité , l'émoléculent & le rendent fertile. Les terres argilleuses , qui sont moins froides & moins tenaces , à cause des pierres calcaires dont elles abondent , profitent particulièrement de cet engrais. Le phlogistique communique à ces pierres une chaleur douce , qui étant secondée par les sels , les enrichit de terre principe. Les terres grasses tirent également un profit réel de son secours , en les rendant propres , par une abondance continuelle de terre très-terre , à être cultivées régulièrement chaque année. Non-seulement les terres arables peuvent recevoir cet engrais ; mais aussi les prairies , les vignes , les côteaux en reçoivent les effets les plus marqués. Par l'usage de cet engrais , les terres se mettent en état de récompenser largement le cultivateur de ses dépens , par des récoltes toujours copieuses. Cet engrais sert sur-tout à purger les terres des insectes destructeurs. Les champs se dépeuplent souvent par la voracité des vers , & par d'autres insectes qui y sont transportés par les engrais de bêtes

à cornes , & la chaux les fait périr par son amertume. L'avantage qu'on peut retirer de cet engrais , dépend de la méthode qu'on fuit dans son usage. Ceci nous conduit à rechercher la méthode la plus sûre , qu'on doit employer dans l'usage de la chaux comme engrais.

TROISIEME ARTICLE. *Quelle est la méthode qu'on doit employer dans l'usage de la chaux , comme engrais ?* Pour que la chaux puisse produire les effets qu'on en attend , il est nécessaire de conserver son phlogistique & ses sels avec tout le soin possible. Si on la répand sur un sol sans aucune attention , les pluies & l'humidité atmosphérique la fuseront promptement ; & il n'y aura que cette partie adhérente au sol , qui recevra quelque influence , pendant que la couche inférieure n'en ressentira aucun effet. Par - là , on marquera le but qu'on s'était proposé. Le phlogistique , qui aura été mis en activité par l'humidité , volatilifera les sels & les poussera dans le réservoir atmosphérique. D'ailleurs , cette chaux venant à se détremper par une pluie inattendue , ferait une pâte visqueuse , qui rendrait le sol entièrement intraitable. Pour se servir avantageusement de cet engrais , il faut la prendre en sortant du fourneau , lorsqu'elle est dans toute sa vivacité. Le tems du second

labeur me paraît être le plus assuré pour l'usage de cet engrais, parce que le sol ayant été aré, les principes actifs de la chaux peuvent agir plus énergiquement, pour l'émoléculer en principe. Si on s'en servait au tems des semailles, il serait à craindre que le phlogistique ne brûlât les semences, & ne les rendit pour la plupart inhabiles à la production. Mais dans la saison précédente, on ne peut attendre que les effets les plus salutaires. Quand cette saison sera arrivée, le cultivateur se procurera une quantité suffisante de chaux vive, suivant la quantité de terre qu'il veut engraisser, & aura soin de la tenir à couvert dans un lieu sec, de peur qu'elle ne se fuse & ne s'évapore. Lorsqu'il voudra s'en servir, il la fera concasser en monceaux de la grosseur d'une noix, & la mettra ainsi concassée dans des sacs exactement liés. Etant arrivé à l'endroit où il se propose de donner le second labeur, il labourera son champ, & fera passer sur les sillons une herse chargée de quelque poids, afin de les rompre profondément. Les sillons étant ainsi rompus, il répandra sa chaux en portions égales par tout le champ, & fera incessamment de nouveau passer la herse, afin de la couvrir promptement de terre, pour que le sol, en recevant toute l'influence du phlogistique & du nitre, s'émolécule par la fer-

mentation, & se charge par-là d'une riche abondance de terre principe. Ce sol restera dans cet état jusqu'au tems des semailles; & pendant tout ce tems, il se préparera richement, d'un côté par la fermentation, & d'un autre par le soleil & l'activité de l'atmosphère. Lorsque le tems des semailles sera arrivé, il préparera exactement ses semences, & procédera comme à l'ordinaire, en semant un peu rare, afin que les plantes puissent taler & se multiplier. On prépare les semences en les nettoyant, autant qu'il est possible, de toutes semences étrangères, en séparant les grains endommagés; & pour éviter les effets de la carie, en les passant par une forte eau de chaux, ou quelquequ'autre liqueur préparée par la trempe des semences. (*) Après que les semences auront trempé douze à quinze heures, suivant la nature de la trempe, on les en tirera, & on les laissera égoutter sur un linge pendant trois ou quatre jours. Lorsqu'elles paraîtront être sur le point de germer, on laissera ce moment pour les semer. Ces semences imprégnées de sel, étant semées dans le sol préparé, comme nous l'avons dit, pousseront bientôt avec vigueur,

(*) Je réserve de parler de cet article dans un mémoire que je prépare sur la trempe des semences.

& donneront une récolte la plus riche. La première cause des modiques récoltes qu'on fait communément chaque année, vient de l'insuffisance des engrais qu'on répand sur les champs. Les champs mal fumés ne reçoivent que peu de terre principe; & les plantes, en manquant de nourriture, sont chétives en production. La chaux peut donc suppléer richement au manque d'engrais; & dans son secours, le cultivateur trouve une ressource assurée. Outre l'avantage économique qui résulte de l'usage de la chaux pour l'amélioration des terres, il résulte encore un profit réel pour le cultivateur. On fait que l'orobanche ou étrangle-bœuf est une plante pernicieuse, qui, par ses funestes effets, détruit les plantes en arrêtant la végétation, & peut même être transplantée dans un champ par les engrais de bêtes à cornes. La chaux est une ennemie déclarée de cette plante, suivant que l'expérience me l'a confirmé plus d'une fois. D'ailleurs, quand il coûtera pour engraisser un arpent de terre avec de l'engrais ordinaire, modiquement la somme de trente-six livres, il n'en coûtera jamais plus de la moitié, c'est-à-dire, dix-huit livres, pour engraisser le même arpent de terre avec la chaux. Les effets de celui-ci seront aussi réels & plus durables, puisque par son usage le sol pourra

être semé chaque année, sans crainte de l'appauvrir. Un cultivateur qui ferait par lui-même ses fours à chaux, pourrait en vendre pour se dédommager avec intérêt de ses dépens. Il est peu d'endroits où l'on ne trouve des pierres calcaires; & la manière de préparer les fours est assez connue, pour nous dispenser d'en faire ici la description. Il n'est point de méthode plus aisée, plus assurée & moins dispendieuse pour se servir de la chaux dans la culture des terres, que celle que nous venons d'indiquer. La seule peine qu'il en coûte dans cette opération, est de concasser la chaux & un hersage de plus. Mais ces peines sont largement récompensées par l'amélioration des terres, & par le produit qui en est le résultat. L'agriculture dit & a pour devise ces mots : *Sois prodigue en travail & économe en dépens*. Ce qui rend sur-tout cet engrais recommandable, c'est son usage universel, & qu'il est un riche supplément au manque d'engrais ordinaire. Il n'est point de prairie qui ne profite considérablement de son usage. Il communique sur-tout ses effets aux prairies artificielles, aux trefflières, aux lucernières, aux esparcettières, &c. Pratiquez à leur égard notre méthode, vos sols prospéreront & vos prairies se conserveront, en conservant une fertilité durable. Si vous voulez

vous en servir sur vos prairies, répandez-en une partie avant l'hiver, afin de faire périr les insectes, qui cherchent leur retraite aux pieds des plantes, & les font souvent périr, & l'autre partie au mois de février, afin de réchauffer le sol & exciter la végétation. Les vignes reçoivent aussi avec succès cet engrais, & il est particulièrement propre à les préserver des gelées printanieres, en absorbant par son phlogistique les vapeurs aqueuses qui s'élèvent abondamment du sol dans cette saison. Mais il est tems de mettre fin à mes réflexions, m'apercevant que j'ai déjà franchi les bornes d'un mémoire. En se rappelant donc tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il paraîtra évidemment que la solution que nous avons donnée de la question proposée, est entièrement conforme aux vues de l'illustre société. Il me serait sans doute bien glorieux, si par mes faibles lumieres j'avais pu mettre dans tout son jour une question dont le grand but tend à l'avancement & aux progrès du premier des arts.



II. *Dissertation où l'on prouve que l'abolissement du christianisme en Angleterre, pourrait, dans les conjonctures présentes, engager nos royaumes dans quelques inconvéniens, & peut-être ne pas produire tous les avantages qu'on semble en attendre. (*)*

Je fais parfaitement bien que l'esprit humain ne donne jamais des marques plus sensibles de sa faiblesse & de sa présomption, que lorsqu'il veut employer le raisonnement contre les opinions généralement reçues, contre les modes & contre les habitudes qui ont pris le dessus. Je me souviens qu'on a considéré avec beaucoup de justice, comme une chose extrêmement favorable à la liberté du peuple & de la presse,

(*) Il est permis de croire qu'on a trop négligé l'ironie en défendant la religion. Les adversaires du christianisme prêtent assez à la plaisanterie, pour qu'on ne doive pas craindre de les attaquer de ce côté-là. Qu'il nous soit permis de rappeler ici un morceau trop peu connu d'un des auteurs de ce siècle qui a le mieux fait usage de l'arme du ridicule. Cette pièce, traduite de l'anglais, se trouve dans les *Œuvres mêlées du docteur Swift*, tome II, édition de la Haye, 1721.

la défense qui a été faite de parler, d'écrire, ou de faire des gageures contre l'*union* (*), avant qu'elle eût été confirmée par le parlement. On menaça même les transgresseurs d'une punition sévère, avec beaucoup de raison : on ne saurait considérer ceux qui s'opposent au torrent des idées communes, que comme des perturbateurs du repos public. Sans parler de l'extravagance qu'il y a à former toutes sortes de projets évidemment inutiles, il est certain que ces gens-là commettent un crime de *lese-société*, en péchant contre ce principe fondamental : *la voix du peuple est la voix de Dieu*.

Je crains bien que par les mêmes raisons il n'y ait de l'imprudence à argumenter contre l'abolissement du christianisme, dans une conjoncture où l'on remarque que tous les partis & toutes les différentes sectes y ont le même penchant, comme il paraît clairement par leurs discours, leurs écrits & leurs actions. Malgré cette considération si forte, soit par une singularité affectée, soit par la perversité ordinaire de la nature humaine, soit par une force supérieure de ma destinée, il m'est impossible d'être en-

(*) La fameuse union de l'Ecosse & de l'Angleterre.

tièrement de cette opinion. J'avoue même que, quand je serais sûr que le procureur-général me poursuivrait en justice, je ne ferais m'empêcher de soutenir que, dans la situation présente de nos affaires, il n'y a pas une nécessité absolue de déraciner absolument le christianisme dans notre patrie.

Cette proposition paraîtra peut-être surprenante, dans un siècle si sage & si amateur même des paradoxes; & pour cette raison, je manierai ce sujet avec toute la délicatesse & toute la précaution imaginable, en manquant, aussi peu qu'il me sera possible, au respect qui est dû à la *pluralité des voix*.

J'observerai ici en passant, jusqu'à quel point le génie universel d'une nation est sujet à changer en moins d'un siècle. J'ai entendu dire à des gens d'âge, qu'ils se souviennent d'un tems où le sentiment contraire à celui qui est à présent généralement adopté, avait absolument la vogue, & où le projet d'abolir le christianisme aurait passé pour aussi absurde que le paraît à présent la hardiesse d'écrire contre une pareille entreprise.

J'avoue ingénument que toutes les apparences sont contre moi. Le système de l'Evangile ayant parmi nous la destinée de

tous les autres systèmes , est décrié généralement , & il est trop vieux pour conserver encore quelque reste d'autorité; toute la masse même du petit peuple, où le crédit du christianisme s'est soutenu le plus long-tems , en a à présent tout autant de honte que les personnes de naissance. Je ne m'en étonne pas ; les opinions, comme les modes, descendent par cascade du noble jusqu'au bourgeois; de là ils tombent au milieu du vulgaire, comme dans un canal où elles s'écoulent & disparaissent à la fin entièrement.

Avant que d'entrer dans la *tractation* de ma matière, je suis obligé, pour ôter toute ambiguïté, d'emprunter une distinction de certains auteurs, qui font une différence entre *trinitaires de nom*, & *trinitaires réels*. J'espère qu'aucun lecteur ne sera assez injuste à mon égard, pour se mettre dans l'esprit que mon dessein est de défendre le *christianisme réel*, qui dans les premiers siècles, s'il en faut croire les auteurs de ces tems-là, influait sur les idées & sur les actions des hommes. Je conviens que ce serait là le projet du monde le plus absurde & le plus pernicieux. Ce serait vouloir détruire d'un seul coup toute l'érudition du royaume, tous les arts, toutes les sciences, & tous ceux qui les enseignent; ce serait vou-

loir renverser toute la constitution de notre patrie , ruiner notre commerce , & changer en déserts la *cour* & la *bourse*.

Il y aurait la même absurdité que l'on découvre dans le conseil que donne Horace aux Romains , de se tirer de leurs vices , & de la corruption de leurs mœurs , en abandonnant leur ville , & en cherchant une nouvelle demeure dans quelque coin reculé de l'univers.

Quoique dans le fond cet avertissement ne soit pas des plus nécessaires , j'ai trouvé bon de le faire , pour éviter toute chicane. Pour le lecteur éclairé & benévole , il comprendra facilement que le but de mon discours ne saurait être que de défendre le *christianisme de nom* , puisqu'il y a déjà bien du tems que le *christianisme réel* a été aboli par un consentement unanime , comme absolument incompatible avec nos systèmes de richesse & de grandeur. Mais j'avoue qu'il m'est impossible de comprendre qu'il doive suivre de là nécessairement , qu'il faut abjurer le nom de *chrétiens*. Je vois que tout le monde s'y accorde ; mais je ne saurais convenir de la solidité des raisons qui les y portent. Je fais bien que les *entrepreneurs* de cette affaire prétendent que la nation recevra des avantages considérables de la réussite de leur projet , & qu'ils

font des objections assez plausibles contre nos systèmes du christianisme ; mais je crois qu'il n'est pas impossible de les réfuter. J'en fais ma tâche aujourd'hui : je considérerai brièvement la force de leurs argumens, & je promets de la mettre dans tout son jour ; ensuite je ferai voir les inconvéniens que cette innovation pouvait traîner après elle, dans la situation présente de nos affaires. C'est là tout le plan de ma dissertation.

Un des plus grands avantages qu'on attache à l'extirpation du christianisme, c'est que par là on élargirait beaucoup les bornes de la liberté de conscience, ce grand boulevard de la nation & de la religion protestante, auquel les *fraudes pieuses* font de fréquentes breches, malgré la bonne intention de nos législateurs. Nous en avons vu un terrible exemple depuis peu ; deux jeunes cavaliers de grande espérance, d'un esprit vif, & d'un jugement profond, ayant mûrement examiné les causes & les effets, avaient découvert par la seule force (*) de

(*) L'auteur fait par-tout ailleurs un si grand cas du savoir, qu'on voit évidemment par ce seul passage, que son dessein est de tourner en ridicule les libertins, qui décident d'ordinaire effrontément sur la religion, sans avoir ni logique, ni lecture.

leurs lumières naturelles, débarrassées de toute rouille d'érudition, *qu'il n'y a point de Dieu*, & ils avaient généreusement communiqué aux autres cette découverte si importante & si nécessaire au bien public. On eut la barbarie de leur en faire un crime; & tirant de la poussière quelque vieille loi, à qui la coutume avait ôté toute autorité, on les punit de mort comme *blasphémateurs*. Voilà ce qu'on ne saurait appeler autrement qu'un commencement de persécution, qui s'étend toujours avec rapidité, dès qu'on lui permet d'entamer seulement la société humaine.

A cela je réponds, en soumettant pourtant mon sentiment à celui d'autres esprits plus éclairés, que cet exemple même fait voir évidemment la nécessité d'une *religion de nom* parmi nous. Les grands génies aiment à traiter cavalièrement *les objets les plus élevés*; & si, en abolissant toute religion, on leur ôte une divinité, sur laquelle ils puissent exercer la force de leur esprit, ils se jeteront sur les personnes de distinction, ils parleront mal du gouvernement, & ils diront des sottises du ministère, ce qui sera assurément d'une conséquence infiniment plus dangereuse que les traits qu'ils lancent à présent contre Dieu. Une sentence

de Tibere est formelle là-dessus : *Deorum offensa diis cura.*

Pour ce qui regarde le fait particulier dont je viens de faire mention, on m'accordera facilement, qu'on ne saurait fonder une proposition générale sur un seul exemple. On peut dire, à la consolation de tous ceux qui craignent une *pareille intolérance*, qu'il n'est pas possible d'en alléguer un autre. Ne fait-on pas que des discours blasphématoires sont prononcés tous les jours avec toute la liberté imaginable, dans les cabarets, & dans tous les autres lieux, où les honnêtes gens se voient ?

J'avoue ingénument que de faire rouer pour *blasphème* un officier Anglais né libre, est un acte de despotisme assez vif, pour en parler dans les termes les plus modestes, & qu'il est difficile de justifier le (*) *général* qui s'en est rendu coupable. Peut-être craignait-il que ces sortes de discours ne fussent propres à scandaliser les alliés, parmi lesquels c'est peut-être la mode de *croire en Dieu*. C'est tout ce qu'on peut alléguer de plausible en sa faveur ; car se fonder sur un principe que d'autres ont admis, savoir, qu'un officier capable d'insulter la divinité, pourrait bien un jour aller assez

(*) Le duc de Marlbouroug.

loin pour exciter une mutinerie contre son chef, c'est en vérité se méprendre grossièrement. Le général d'une armée anglaise courrait risque d'être fort mal obéi, si ses soldats n'avaient pas plus de respect pour lui que pour la divinité.

On objecte encore, contre cette espece de christianisme dont il s'agit ici, qu'elle oblige les hommes à croire des choses trop difficiles à comprendre pour des esprits forts, & pour tous ceux qui ont secoué les préjugés, & qui s'attachent à une éducation bourgeoise & ordinaire. Mais il me semble qu'on devrait être trop prudent pour faire des objections qui paraissent tendre à donner de faibles idées de la sagesse de la nation. Quoi ! n'est-il pas permis à chacun d'entre nous de croire tout ce qu'il veut, & de rendre public ce qu'il croit, quand il le trouve à propos, sur-tout quand ses opinions servent à affermir le parti qui a raison dans ce tems-là ? Qu'on me dise de bonne foi : un étranger qui lirait les fadaïses qui ont été écrites depuis peu par *Asgil*, *Tindale*, *Toland*, & *Coward*, (*) & par cinquante autres, croirait-il que l'Évangile est une règle de notre foi, confirmée par un acte

(*) Auteurs qui ont écrit aussi cavalièrement que ridiculement sur la religion.

du parlement ? Où est l'homme , dans cette isle , qui se fait un devoir de croire à l'Evangile , de dire qu'il y croit , ou de souhaiter seulement qu'on dise qu'il y croit ? On peut s'en moquer , sans être plus mal reçu dans les bonnes compagnies , & sans manquer par-là les emplois civils & militaires. Qu'importe qu'il y ait quelques vieilles loix contre ces sortes de gens ? Elles sont si fort oubliées , qu'il serait ridicule de songer seulement à vouloir les mettre en exécution.

On allegue encore contre le christianisme , que par une supputation fort modeste on trouve dans ces royaumes plus de dix mille curés , dont les revenus joints à ceux de *milords les évêques* , pourraient servir à entretenir du moins deux cents jeunes cavaliers gens d'esprit & de plaisir , & ennemis jurés des *fourberies des prêtres* , de l'*austérité* , des *préjugés* , & de la *pédanterie* ; en un mot , gens à faire l'ornement de la cour & de la ville. D'ailleurs , dit-on , un si grand nombre de théologiens massifs & bien découplés ferait une recrue impayable pour nos flottes & pour nos armées.

J'ai trop de bonne-foi pour ne pas convenir que cette difficulté mérite notre attention ; mais on peut y opposer d'autres difficultés d'un poids tout aussi considéra-

ble. N'est-il pas assez nécessaire, par exemple, que dans chacun de des territoires qu'on appelle *paroisses*, il y ait du moins un seul homme qui sache lire & écrire? De plus, il me semble qu'on compte, comme on dit, *sans son nôtre*, quand on s'imagine que les revenus des églises de toute notre isle seraient suffisans pour entretenir, de la maniere dont les honnêtes gens vivent de nos jours, je ne dis pas deux cents jolis cavaliers, mais seulement la moitié de ce nombre. N'est-ce pas tomber dans la dernière des absurdités, que de prétendre qu'il y aurait là *de quoi les mettre à leur aise*, selon le sens le plus moderne de ces expressions? Il y a encore dans ce petit projet-là, quelque'aimable qu'il paraisse à la première vue, un inconvénient caché, mais un inconvénient terrible. N'imitons pas, je vous en prie, l'extravagance de cette femme assez imprudente pour couper la gorge à la poule qui lui pondait tous les matins un œuf d'or. Etendons un peu nos vues jusqu'à l'avenir, & songeons à ce que deviendraient les races futures. Quelle espèce de postérité pouvons-nous attendre de la mauvaise constitution de ces *gens d'esprit & de plaisir*, qui étant venus à bout de leur vigueur, de leur santé & de leurs biens, sont forcés de réparer leur fortune par quelque mariage

* désagréable, & de produire des enfans héritiers de *leurs belles manieres* & de *leurs infirmités* ?

Au lieu de ces messieurs-là, nous avons à présent dix mille hommes réduits par les sages réglemens de Henri VIII, à un petit revenu qui les force à conserver leur santé par la diete & par la continence ; on leur ferait le plus grand tort du monde, si on ne les respectait pas comme le fond assuré & comme la base la plus solide d'une postérité vigoureuse ; il est certain que sans eux tout le royaume deviendrait dans deux générations d'ici un hôpital universel.

On propose encore, comme un avantage très-considérable de l'abolition du christianisme, le gain clair d'un jour de la semaine, dont la perte rend à présent tout le pays moins considérable d'un septieme, pour le commerce, les affaires ; on y ajoute que par la religion, le public perd tant d'édifices magnifiques qui sont entre les mains du clergé, & dont on pourrait faire des *salles pour la comédie, des bourses, des halles, des maisons de plaisir, & d'autres édifices publics.*

On me le pardonnera bien, j'espère, si je prends la liberté de traiter cet argument de chicane dans les formes. Je veux bien avouer qu'il y a eu au tems jadis une cou-

tume parmi nos concitoyens d'aller tous à l'église les dimanches; & je crois que c'est pour en conserver la mémoire, qu'il y a encore des gens qui ce jour - là ferment leurs boutiques.

Mais quel obstacle imaginable trouve-t-on là-dedans pour les affaires & pour les plaisirs? Est-ce un si grand malheur pour les gens qui savent vivre, de jouer dans leurs maisons un seul jour de la semaine? Les cafés & les cabarets ne sont-ils pas ouverts les dimanches, comme les autres jours? Y a-t-il un tems plus convenable pour prendre médecine? Les filles de joie sont-elles plus chiches de leurs faveurs que de coutume? N'est-ce pas un tems très-utile aux négocians pour ajuster les comptes de la semaine passée, & aux gens de robe pour préparer leurs pieces?

Par rapport aux églises, je ne comprends pas comment on peut prétendre que ce sont à présent des bâtimens dont le public ne tire pas le moindre usage. Ce sont les lieux du monde les plus propres pour les rendez-vous amoureux; les bancs qu'on y a placés vis-à-vis de la chaire sont les endroits de l'univers où un habit magnifique paraît le plus à son avantage; & il n'y a point d'édifice dans tout le royaume, où l'on dorme mieux.

Un avantage infiniment plus considérable paraît devoir suivre de l'abolition du christianisme; c'est l'extinction générale de toutes nos factions enflammées sur-tout par les noms odieux & efficaces de *haute & basse église*, de *Whigs* & de *Torrists*, d'*Anglicans* & de *Presbytériens*. Tous ces partis servent à présent d'entraves à nos compatriotes; ils bornent toutes leurs actions à chercher les avantages d'une telle faction, & l'abaissement de telle autre, sans leur permettre de faire la moindre attention au bien public.

Si j'étais sûr que l'extirpation du christianisme calmât toutes ces animosités pernicieuses, je me rendrais d'abord, & je ne dirais plus un seul mot contre le projet en question; mais peut-on dire que, si aujourd'hui un acte du parlement chassait du langage les mots *paillarder*, *s'enivrer*, *fourber*, *mentir*, *voler*, nous nous leverions tous demain *sages*, *tempérans*, *justes*, *intègres*, *amateurs de la vérité*? La conséquence est-elle bien exacte? Quoi, si les médecins nous défendaient de prononcer les termes de *goutte*, de *gravelle*, de *rhumatisme*, &c. cet expédient ferait-il un *talisman* assez efficace pour détruire toutes ces maladies même? L'esprit de parti & de faction fait dans les cœurs des impressions

trop fortes pour être effacées si facilement par la suppression de quelques termes empruntés de la religion : si ces expressions odieuses perdaient parmi nous le droit de bourgeoisie, l'envie, l'orgueil, l'ambition & l'avarice sont des dictionnaires assez complets pour nous en fournir d'autres. En cas de besoin, *Heyduks*, *Mameluks*, *Mandarins*, *Bachas*, ou quelques autres termes formés à tout hasard, pourraient servir à distinguer ceux qui sont dans le ministère, d'avec ceux qui voudraient bien y être, s'ils pouvaient. Qu'y a-t-il de plus aisé que de changer quelques phrases, & au lieu de parler de l'église, de proposer comme un problème, *si le monument est en danger ou non* ? Si la religion a été assez officieuse pour offrir la première à nos esprits factieux quelques termes caustiques, s'ensuit-il que notre imagination n'est pas assez riche pour nous dédommager de leur perte ? Supposons que les *Torris* se déclarassent pour la (*) *Signora Margarita*, les *Whigs* pour mademoiselle *Tofts*, & les *Moderés* pour *Valentini* ; *Margaritiens*, *Toftiens*, & *Valentiniens* ne seraient-ce pas d'assez beaux noms de parti ? La faction des *Prasini* & des *Veneti*, la plus turbulente qui ait jamais trou-

(*) Actrices & acteurs de l'opéra de Londres.

blé l'Italie, a tiré son nom, si je m'en souviens bien, de quelques rubans de différente couleur; est-ce que chez nous le *bleu* & le *verd* ne peuvent pas rendre le même service, & partager aussi bien la cour, le parlement, & tout le royaume, qu'aucune dénomination empruntée de l'église? Par conséquent cette objection contre le christianisme, malgré cette apparence plausible, dont elle nous éblouit d'abord, est dans le fond peu de chose, & l'avantage dont elle nous flatte n'est qu'une pure chimère.

Nos entrepreneurs soutiennent encore que c'est une coutume d'une absurdité très-ridicule, de louer & de payer une troupe de gens pour brailler une fois par semaine, contre les méthodes dont on se sert le plus communément pour se procurer de la grandeur, de la richesse, & du plaisir. Cette objection fait pitié; elle est indigne, en vérité, des lumières d'un siècle aussi éclairé que le nôtre. J'en appelle au goût raffiné de tout *esprit fort*, & je lui demande si, en cherchant à satisfaire quelque passion favorite, il n'a pas toujours senti un surcroît de plaisir merveilleux, en songeant que ce qu'il faisait était défendu? Ce n'est uniquement que pour cette raison, que (*) la sagesse de

(*) En faisant des édits contre les étoffes étrangères, & contre les vins de France.

nos législateurs prend un soin si particulier de faire porter aux dames des étoffes défendues, & de faire boire à nos gourmets du vin dont on ne permet pas l'entrée. Il feroit à souhaiter même qu'on augmentât ces sortes de défenses, pour donner de la pointe aux plaisirs des sujets qui, faute de pareils expédiens, commencent à tomber en langueur, & à devenir de plus en plus accessibles aux maladies de la ratte.

On propose encore comme un avantage très-considérable, que si l'on bannit une fois l'Evangile de nos royaumes, il enveloppera dans sa ruine toute religion en général, avec tous ces préjugés pernicieux de l'éducation, qui sous les noms de *vertu*, de *conscience*, d'*honneur*, & de *justice*, ne font que troubler le repos de l'homme, & que ce qu'on appelle *véritable raison* & *force d'esprit*, est presque incapable de déraciner pendant tout le cours de la vie.

J'observerai d'abord qu'il est plus difficile qu'on ne pense, de défaire le langage d'une phrase dont le public s'est une fois entêté. Telle est cette expression qui est si fort en vogue, *préjugés de l'éducation*. Il y a quelques années, que quand on voyait à quelqu'un un nez de mauvais augure, on attribuait cette difformité *aux préjugés de l'éducation*. C'est de cette même source

qu'on dérive toutes nos idées ridicules de la *justice*, de la *piété*, de l'*amour de la patrie*, de la *divinité*, d'une *vie future*, d'un *ciel* & d'un *enfer*, &c. Il se peut bien qu'autrefois cette prétention n'était pas sans fondement; mais on a depuis peu tellement changé la méthode de l'éducation, on a eu si grand soin d'éloigner de l'esprit de la jeunesse ces fortes de préventions, que je dois avouer à l'honneur de notre âge, si poli & si éclairé, que les jeunes cavaliers qui sont à présent sur la scène, ne paraissent pas avoir la moindre teinture de ces petites idées d'esprit. Ces racines de crédulité & de superstition ne se trouvent pas dans leurs cœurs, & par conséquent il n'est pas nécessaire d'abolir le *christianisme de nom*, pour les extirper.

Peut-être même pourrait-on nier qu'il soit utile de bannir de l'esprit du vulgaire toute idée de religion; ce n'est pas que je sois du sentiment de ces rêveurs, qui prétendent qu'elle n'est qu'une invention des politiques pour tenir le petit peuple en bride, par la crainte de certaines puissances invisibles. Si leur sentiment est fondé, les hommes d'alors doivent avoir été bien différens de nos contemporains; je suis persuadé que toute la masse de notre peuple Anglais peut disputer aux personnes de la première qua-

lité le rang de l'incrédulité & de l'irréligion. Ce qui me fait avancer le problème susdit, c'est que je conçois que quelques notions vagues d'un Être suprême peuvent fournir des moyens excellens pour appaiser les enfans qui font les mutins, des *lieux communs admirables* pour nous amuser pendant les ennuyeuses soirées de l'hiver.

Le dernier avantage qu'on prétend tirer de l'abolition du christianisme, c'est qu'elle contribuera beaucoup à réunir toutes les différentes parties du corps *protestant*, en faisant main-basse sur tous les systèmes de théologie, & sur toutes les confessions de foi. Par-là, dit-on, on donnera l'entrée à tous les *non-conformistes* qu'on éloigne à présent pour l'amour d'un petit nombre de cérémonies qui passent pour indifférentes parmi les gens sensés de tous les partis; c'est le seul moyen de venir à bout de cette *union* si impraticable jusqu'à présent; & tout le monde pourra entrer sans peine par la large porte qui leur sera ouverte de tous côtés; à présent en marchandant & en chicanant avec les *non-conformistes* sur un petit nombre de formalités, on entr'ouvre seulement un petit nombre de guichets, où l'on ne saurait entrer qu'un à un, non sans faire de violens efforts, & sans courir risque d'étouffer.

Je réponds à cette objection spécieuse, qu'il y a dans le cœur humain une passion favorite, qui prétend avoir des liaisons étroites avec la religion, quoique celle-ci ne soit ni sa mere, ni sa marraine, ni sa bonne amie; c'est l'esprit de contradiction, qui a été au monde long-tems avant le christianisme, & qui peut aisément subsister sans lui. Examinons, par exemple, sur quoi s'exerce l'esprit de contradiction parmi les *sectaires* de notre isle: nous verrons que le christianisme n'y influe en aucune maniere. L'Evangile nous prêche-t-il un air morne, une démarche roide, un habillement particulier, un langage différent de celui des gens raisonnables? Non, il prête seulement son nom à ces sortes de fadaïses; & s'il n'en était pas le prétexte, la source dont elles se répandent, se jeterait sur les loix du royaume, & troublerait la paix publique. Il y a une dose d'enthousiasme assignée à chaque nation; & si on ne lui fournit pas des objets convenables, elle est capable d'éclater, & de mettre tout en feu. Si l'on peut acheter le repos d'un état, en l'amusant par quelques cérémonies & par quelques formalités dans le culte, il me semble qu'il est d'un homme sage de ne le pas négliger. Que les mâts se divertissent & s'exercent sur une peau de mouton remplie de

foin , pourvu qu'on les détourne de se jeter sur le troupeau.

L'invention des couvens , qu'on trouve en si grand nombre dans d'autres pays , n'est pas si destituée de sagesse que l'on pourrait bien le croire ; il y a fort peu de passions irrégulières , & de penchans fougueux , qui ne puissent trouver le moyen d'avoir leurs coudées franches , & d'éclater librement dans quelque ordre religieux. Tous les cloîtres sont autant d'asyles de *rêveurs* , de *mélancoliques* , d'*orgueilleux* , de *grondeurs de profession* , & de *gens à complot*. Ils sont les maîtres d'y évaporer les *particules* qui seraient si pernicieuses dans des membres ordinaires de la société ; au lieu que dans notre isle , nous sommes obligés d'assigner à chacune de ces *humeurs peccantes* & *dangerieuses* une secte à part , pour les empêcher de se jeter sur l'état. Si jamais on abolit le christianisme , il faudra de nécessité que les législateurs trouvent quelque autre moyen pour en détourner le cours. Qu'importe de quelle largeur soit une porte que vous ouvrez , si vous êtes sûr qu'il y aura un grand nombre de gens qui se feront un honneur & un mérite de n'y pas entrer , à quelque prix que ce soit.

Ayant de cette maniere considéré les objections les plus fortes qu'on peut faire

contre le *christianisme en question*, & les principaux avantages qu'on se promet du projet de l'abolir, je vais à présent, avec la même soumission pour des gens plus habiles que moi, exposer au jugement du public un petit nombre d'inconvéniens que cette *abolition* pourrait bien trainer après elle, & auxquelles il semble que les entrepreneurs n'ont pas fait assez d'attention.

Je suis persuadé que nos *gens d'esprit & de plaisir*, nos *jolies gens*, sont fort sujets à murmurer, dès que leur vue est choquée par quelqu'*ecclésiastique crotté*. Mais ils ne considèrent pas, ces sages réformateurs, quel avantage, quelle félicité c'est pour de grands esprits d'être toujours suffisamment pourvus d'objets de mépris & de raillerie. Rien n'est plus propre à exercer & à augmenter leurs talens, & à détourner leur bile de leurs compagnons & d'eux-mêmes. Tant qu'il y aura des gens d'église, ils auront de quoi turlupiner, de quoi invectiver, & ce qui n'est pas un avantage méprisable, d'invectiver sans exposer leur vie au moindre péril.

Voici encore un argument tiré de la même source. Si le christianisme était un jour aboli, comment les esprits forts les *profonds raisonneurs* trouveraient-ils un autre sujet si exactement proportionné à leur tour d'esprit,

prit, & si capable d'en étaler toute la force & toute la beauté? De quelles merveilleuses productions d'esprit ne fêrions-nous pas privés, sans pouvoir nous attendre à quelque ouvrage équivalent de la part de ces génies, qui s'étant uniquement exercés sur la manière de tourner la religion en ridicule, se sont mis hors d'état de briller sur tout autre sujet? Nous nous plaignons tous les jours de la décadence du bel-esprit, & voudrions-nous en retrancher la branche la plus florissante & la plus féconde? Aurait-on jamais soupçonné qu'*Asgil* fût un beau génie, & *Toland* un philosophe, si la religion, ce sujet inépuisable, ne les avait pourvus abondamment de syllogismes & de traits d'esprit? (*)

Quel autre sujet renfermé dans les bornes de la nature & de l'art, aurait été capable de procurer à *Tyndal* le nom d'auteur profond, & de le faire lire? Il n'y a que le choix de la matière, qui fait qu'un auteur se distingue & se signale dans le monde savant. Car si cent plumes de cette force avaient été employées pour la défense du christianisme, elles auraient été d'abord livrées à un oubli éternel.

(*) Petits esprits qui ont brillé en écrivant contre la religion.

Ce qu'il a y de bien plus important encore, c'est que je crains bien que l'abolissement du christianisme ne mît *l'église en danger*. Je voudrais me tromper là-dessus; mais je crois fermement que mes appréhensions ne sont que trop fondées. Je suis bien sûr que, dans la situation présente de nos affaires, *l'église n'est pas en danger*; mais je vois qu'elle le fera dès qu'on aura banni le christianisme de notre isle; & que fait-on si ce n'est pas là un dessein pernicieux que nos *entrepreneurs* cachent sous les fleurs de leur beau projet?

Il est déjà d'une notoriété publique, que les *athées*, les *déistes*, les *jociniens*, les *antitrinitaires*, & d'autres sectes subdivisées d'*esprits forts*, sont des gens très-peu zélés pour l'église établie; ils se déclarent ouvertement contre le *test* (*), ils se soucient très-peu de nos *cérémonies*, & ils avouent franchement qu'ils ne croient pas *le droit divin de l'épiscopat*; ils peuvent par conséquent être soupçonnés, sans trop d'injustice, d'en vouloir à la constitution établie de l'église anglicane, & d'être capables de mettre le presbytérianisme à sa place. Je

(*) C'est un serment établi par acte de parlement, par lequel on renonce à la suprématie du pape & au dogme de la transsubstantiation.

laisse à juger à ceux qui sont à la tête des affaires, si un changement pareil ne pourrait pas influencer sur la forme même de notre gouvernement.

Voici encore une considération tout aussi importante. Il n'est que trop apparent qu'en donnant dans le projet dont il s'agit, nous nous jeterons à corps perdu précisément dans le même inconvénient qu'on a principalement en vue d'éviter, & que l'extirpation de la *religion chrétienne* nous mènera tout droit au *papisme*.

Nous savons que c'est une pratique constante des *jésuites*, de nous détacher des émissaires, avec ordre de jouer le rôle de membres de chacune de nos sectes. Des peres de cette pieuse société ont paru souvent au milieu de nous, comme *presbytériens*, *anabatistes*, *quakers*, & *indépendans*, selon que chacune de ces sectes était le plus en vogue. Il est certain même, que depuis que la religion a commencé à être décréditée dans notre isle, il y a eu un bon nombre de *missionnaires papistes*, qui s'est mêlé parmi nos esprits forts. Par exemple, *Toland*, ce fameux oracle des *antichrétiens*, est un prêtre Irlandais, fils d'un prêtre Irlandais; & le savant auteur du livre intitulé *les Droits de l'église chrétienne*, qui est du même caractère que les beaux ou-

vrages du grand *Toland*, s'est reconcilié sous main avec l'église romaine, & continue toujours à en être le *tendre fils*. Je pourrais en ajouter d'autres, mais la chose est hors de conteste; aussi le motif de leur conduite est parfaitement bien raisonné: ils sont persuadés que, si jamais le christianisme est aboli parmi nous, le peuple ne manquera pas de se ménager quelque autre culte, ce qui ne peut que le jeter dans la *superstition*, & de là dans le *papisme*.

J'en conclus que si, malgré tout ce que je viens d'alléguer, on s'obstine à proposer un *bill* touchant l'abolissement du christianisme, il sera bon d'y faire une légère correction, & de mettre le mot de *religion* au lieu de celui de *christianisme*, ce qui satisfera beaucoup mieux aux véritables vues des *entrepreneurs*. Tant que nous souffrirons dans la nature un Dieu & une Providence, avec toutes les conséquences que pourront tirer de là certains raisonneurs curieux, nous ne toucherons point à la racine du mal, quelques mesures que nous prenions contre le christianisme, tel qu'il est établi parmi nous. A quoi sert la *liberté de la pensée*, si elle ne produit point la *liberté de l'action* qui en est l'unique but, quoiqu'elle semble n'avoir rien à démêler avec les objections qu'on fait contre la religion

chrétienne ? Et cette *liberté de l'action* ne saurait jamais être complète, tant qu'il restera parmi les hommes la moindre idée d'un législateur souverain. Aussi les *esprits forts* en veulent-ils réellement à la religion en général ; ils la considèrent comme un *édifice* dont toutes les parties sont si fort dépendantes les unes des autres ; qu'il ne peut que crouler sur ses fondemens, dès qu'on en arrache le moindre clou.

Leur pensée là-dessus a été très-heureusement exprimée par un homme qui, entendait énerver un passage sur lequel on prétendait fonder la *Trinité*, conclut par une longue suite de syllogismes, *que si ce passage ne prouvait rien, il était permis de donner dans le crime & dans la débauche, sans se mettre en peine des invectives des prédicateurs.*

Il n'est pas nécessaire d'alléguer plusieurs autres preuves pour faire voir évidemment que l'intention des esprits forts n'est pas d'attaquer quelque article de la foi chrétienne, qui leur paraît de dure digestion, mais de renverser toute la religion qui, resserrant les actions humaines dans certaines bornes, peut être considérée comme l'ennemie de la *liberté de penser & d'agir.*

Si néanmoins on songe à faire passer ce *bill* sans y rien changer, & qu'on en at-

tende de si grands avantages pour l'état & pour l'église, je ferais du moins d'avis de le différer jusqu'à la paix, afin de ne nous point brouiller avec nos alliés, qui par malheur sont tous *chrétiens*, & parmi lesquels il s'en trouve, que les préjugés de l'éducation rendent assez bigots pour se faire une gloire de porter ce nom. Ceux qui pourraient s'imaginer qu'une alliance avec le *Turc* serait propre à nous dédommager de la perte de nos confédérés, se trompent grossièrement. Non-seulement cette nation est trop éloignée de nous, & presque continuellement en guerre avec le roi de *Perse*; mais elle serait encore plus scandalisée de notre *force d'esprit* que nos voisins & nos alliés eux-mêmes. Non-seulement ces infidèles reconnaissent un culte religieux; mais qui pis est, ils croient en Dieu, ce qui est fort au-delà de tout ce qu'on exige de nous, même dans le tems que nous portons encore le titre de chrétiens.

Je finirai par la remarque que voici. Quelques avantages que ce projet magnifique promette à notre commerce, je suis sûr que six mois après que l'acte pour l'extirpation du christianisme sera passé, les actions de la banque & des Indes orientales tomberont du moins d'un pour cent; & puisque la sagesse de la nation n'a jamais été

d'humeur à hafarder la cinquantieme partie d'une pareille perte pour la confervation du chriſtianifme , je ne vois pas pourquoi elle voudrait nous expoſer à cette perte entiere , ſimplement pour avoir le plaifir de le détruire.

II. *Avis concernant l'exploitation des mines.*

« QUOIQUE tous ceux qui ont écrit juſqu'à preſent ſur la métallurgie en aient traité preſque toutes les parties , & que pluſieurs d'entr'eux aient rempli le but qu'ils s'étaient propoſé , aucun cependant , ſi l'on en excepte Waller dans ſes excellens Elémens de métallurgie , n'a trouvé une méthode générale de préparer les filons métalliques , & d'extraire le métal de la mine. Agricola , Schluter & Swedemberg nous ont , en détail , fait connaître les procédés uſités dans les mines de Suede , de Hongrie & d'Allemagne. Mais comme les montagnes ſont différentes dans chaque pays , les filons des mines different auſſi entr'eux en qualité , richeſſe & direction. Les méthodes enſeignées par les auteurs que l'on vient de citer , ne peuvent être utiles que dans l'exploitation des mines parfaitement ſemblables à celles qu'ils ont eux-mêmes exploitées.

La découverte d'une méthode de traiter les filons de toute espèce de mines par un procédé adaptable à toutes, est le plus beau secret de la métallurgie. Il serait important pour les possesseurs des mines, & les minéralogistes, de savoir & connaître une méthode générale de traiter toutes les veines des métaux. Et c'est cette découverte intéressante que vient de donner au public le pere Hermenegilde Pini, barnabite, professeur & garde du cabinet royal d'histoire naturelle à Milan, dans son nouvel ouvrage *De excogitatione venarum metallicarum*, de la préparation des filons métalliques, 2 vol. grand in-4. avec quarante figures en taille-douce. Prix, 18 liv. de France le volume. Dans le premier volume, il traite à fond des principes généraux de la préparation des filons. Le deuxième traite des méthodes d'en extraire les métaux. L'auteur réunit sous un seul point de vue ce qui a été écrit sur la matière & les propres observations qu'il a faites dans les mines d'Italie, d'Allemagne & de Hongrie, qu'il a visitées par ordre de l'auguste Marie Thérèse. Ce travail l'a mis en état de relever les omissions & les négligences des auteurs qui l'ont précédé, & a donné lieu à des découvertes qui perfectionnent cette nature d'exploitation.

Le prince régnant de Schwartzemberg , promoteur des sciences utiles , a fait présent au cabinet d'histoire naturelle de Milan , & à celui de l'université de Pavie , de deux superbes collections des productions de ses riches mines. Le chevalier Ignace Born , un des plus illustres naturalistes de l'Europe , ne cesse de faire des dons d'une quantité de productions rares en tout genre , au cabinet de Milan , qui est actuellement un des plus célèbres de l'Italie. Les progrès des connaissances humaines feraient plus rapides , si de tels exemples étaient imités.

III. *Géographie comparée , ou Analyse de la géographie ancienne & moderne des peuples de tous les pays & de tous les âges . accompagnée de tableaux analytiques , & d'un grand nombre de cartes ; les unes comparatives de l'état ancien & de l'état actuel des peuples ; les autres plus détaillées & représentant ces pays dans leur état ancien , ou dans leur état moderne. Par M. Montelle , historiographe de monseigneur le comte d'Artois , pensionnaire du roi , professeur émérite d'histoire & de géographie à l'école royale militaire , de l'académie des sciences & belles-lettres*

de Rouen, &c. On souscrit à Paris ; chez l'auteur, rue Neuve S. Eustache ; à Neuchâtel, chez la Société Typographique ; & au Locle, chez M. de Pelleporc.

CET ouvrage, qui me paraît mériter à tous égards d'être rangé dans la classe des meilleurs livres classiques, ne ferait pas déplacé dans la bibliothèque d'une dame, & ne ferait pas inutile dans celle d'un savant. La clarté & la précision du style ; l'art avec lequel l'auteur a étendu & généralisé ses idées ; la beauté de son plan ; tout, en un mot, rend dignes de l'attention d'un philosophe ces élémens que la modestie de l'auteur a destinés à la jeunesse & aux commençans.

Les talens de M. Mentelle, déjà connus par des Elémens d'histoire romaine, dignes d'être placés à côté de l'Abrégé chronologique du président Hénault, lui ont mérité l'honneur de compter le roi & la famille royale, au nombre de ceux qui ont souscrit pour son ouvrage.

M. Mentelle traite la géographie dans le sens le plus étendu de ce mot. Pour décrire la terre avec facilité, il la considère d'abord comme un globe mobile dans l'espace, & explique les apparences qui résultent de son mouvement autour du soleil, de sa rotation

diurne , & de celle que fait faire à son axe autour des poles de l'écliptique , l'attraction des planetes , & sur-tout celle de Jupiter & de Vénus

Il rend compte des différens phénomènes qui résultent du cours de la lune autour de la terre , tant par rapport à la lumière de cet astre , que relativement à celle du soleil , & au flux & reflux de la mer.

Telle est la matiere de sa géographie astronomique. Il a répandu dans tous ces objets une clarté que l'on n'aurait osé espérer de voir luire sur des sciences qui semblent réservées à ceux qui en font une étude particulière. Il les a mises à la portée de tout le monde. « Ce fera , si l'on veut , dit-il , la science de ceux qui n'en ont pas. Mais il n'en est pas moins vrai , qu'autant il serait absurde que l'on exigeât , dans la société , que tout homme instruit pût rendre raison du cours des astres , & des révolutions des saisons & des années , par des calculs rigoureux , tels que les ferait un astronome , autant il serait impardonnable de laisser les enfans que l'on instruit , prendre des connaissances agréables , sans les mettre en état de se rendre compte à eux-mêmes de la cause des différentes longueurs des jours , du cours des planetes , des éclipses , &c.

M. Mentelle ne commence pas, comme tous ceux qui l'ont précédé, par enseigner le système de Ptolémée. La simplicité de celui dont Copernic est l'auteur, l'étonnante précision des calculs auxquels il sert de base, l'éternel accord des prédictions & des événemens, sont des démonstrations évidentes pour tous les bons esprits. Cependant la propension naturelle à tous les hommes de juger sur les apparences, un respect mal entendu pour la physique des Hébreux, l'attachement aux premières idées que l'on a reçues dans son enfance, sont des raisons plus que suffisantes pour reléguer le système de Ptolémée dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain.

Je n'ai vu nulle part les phases de la lune, & les éclipses, expliquées avec autant de clarté que dans la Géographie comparée. En y joignant le petit planisphère mobile de M. Fortin, il est très-peu de personnes qui n'acquierent aisément l'idée la plus précise de cette partie de l'astronomie.

J'ose assurer que le travail de M. Mentelle sera très-utile à ceux qui, à la suite des Elémens de mathématiques, voudraient passer à l'astronomie. La manière dont il a expliqué les causes qui nous font paraître les planètes stationnaires & rétrogrades, sera aisément saisie par tous les esprits

disposés à cette science, & ne pourra manquer de piquer leur curiosité, & de développer en eux ces germes qui ne demandent que l'occasion pour percer.

« Cette singularité dans le mouvement des planetes avait, dit-il, été observée dès le tems d'Hypparque, qui vivait à Alexandrie, vers l'an 160 avant J. C. Voici en quoi elle consiste. Chaque année, Saturne paraît rétrograder pendant cent trente-six jours; Jupiter, pendant cent dix-neuf; Mars, pendant soixante & quinze; Vénus, pendant quarante-deux; & Mercure, pendant vingt-deux.

« Pour expliquer ces phénomènes, supposons que la terre soit entre le soleil & le signe de la *balance*; elle verra cet astre dans le signe du bélier, & les autres planetes lui paraîtront en d'autres points du ciel.

Supposons ensuite que deux mois s'étant écoulés, la terre soit parvenue à soixante degrés de sa première position, toutes les autres planetes auront aussi parcouru des arcs proportionnés à leurs vitesses; Saturne, 2 d. 2 m. Jupiter, 4 d. 58 m. Mars, 31 d. 28 m. la Terre, 60 d. Vénus, 96 d. 26 m. Mercure, 245 d. 27 m.

Si la terre eût été immobile, elle aurait vu l'arc parcouru par Saturne, pendant le

tems supposé de 2 d. 2 m. comme il l'est en effet; mais comme elle s'est rapprochée du point de départ de Saturne, l'angle visuel devient plus obtus, & Saturne paraît avoir été plus vite qu'il n'a été en effet.

Jupiter a décrit un arc de près de cinq degrés; mais parce que nous le voyons dans ces deux positions par des lignes parallèles, infiniment grandes, elles doivent paraître se confondre à leur extrémité. Jupiter semble ne pas avoir changé de place, ou être stationnaire.

Mars s'est avancé dans son orbite de 31 d. mais lorsqu'il est parti, la terre se trouvant plus retardée que lui dans l'ordre des signes, le voyait plus avancé qu'elle; & dans sa nouvelle position, étant plus avancée que cette planète, elle la rapporte à un point du ciel postérieur à celui auquel elle le voyait répondre d'abord; elle juge donc que Mars a rétrogradé. „

On trouve dans le même cahier, à la suite de la géographie astronomique, un précis historique sur l'astronomie dans lequel l'auteur, en disant un mot des systèmes des plus célèbres astronomes, rapporte des anecdotes intéressantes sur leur vie. Enfin, il a eu soin d'y ajouter une table des mots susceptibles d'étimologie ou d'explication, dont il a été obligé de se servir dans la géographie astronomique.

Ce que je viens de dire me paraît suffisant pour donner une idée de la manière dont M. Mentelle a traité cette partie de son ouvrage. Passons à celles qui la suivent.

Géographie physique. La géographie physique a été totalement négligée par les géographes qui ont écrit jusqu'à ce jour : cependant elle est infiniment importante, puisqu'en nous présentant la surface du globe, telle qu'elle est sortie des mains de la nature, elle nous donne une idée.

1°. De la configuration de la surface du globe terrestre; 2°. des productions de ce même globe; 3°. des êtres qui l'habitent.

On peut dire que la géographie physique est à l'histoire naturelle, ce que la géographie astronomique est à l'astronomie. Sans entrer dans les détails de chaque espèce, elle les indique, ainsi que les parties de la terre, qui semblent les avoir produites.

La première division qu'offre la surface du globe, c'est celle des terres & des eaux : les terres forment deux bandes, dont la principale est l'ancien continent, qui a en tout 4940780 lieues quarrées; tandis que le nouveau n'en a que 2140212 $\frac{11}{12}$. En sorte que toute la surface du globe, destinée aux animaux, n'est que de 7080993 lieues quarrées; ce qui ne fait pas le tiers du globe,

qui en contient plus de 25000000.

D'après les vues M. Buache, l'auteur divise ensuite la surface totale du globe en *plateaux* & en *bassins*, formés par les montagnes qui partent des plateaux, comme des branches sortent des troncs auxquels elles sont attachées.

Les observations sur des montagnes donnent la clef de plusieurs phénomènes, tels que la permanence des lits des fleuves, la diversité de température à égale distance de l'équateur; & la raison pour laquelle les sources des fleuves sont presque toutes dans les montagnes.

« Il est peut-être bon, dit l'auteur, d'apprendre aux voyageurs & aux généraux, qui ont des défilés à traverser, ou des hauteurs à occuper; il est, dis-je, important qu'ils sachent que les montagnes sont beaucoup plus rapides du côté du midi que du côté du nord, & plus grandes vers l'ouest que vers l'est; que les précipices sont plus fréquens vers le sud & vers l'ouest, & que les plaines ont une pente insensible vers l'est & vers le nord. Entre les exemples que l'on pourrait citer pour confirmer cette vérité, on peut se rappeler que, quand Annibal passa les Alpes, près des sources du Rhône, c'est-à-dire, en traversant du nord au sud, il les trouva si escarpées pour la descente, qu'il

qu'il fut obligé d'employer les moyens les plus extraordinaires pour se frayer une route.

Les divisions des eaux adoptées dans la géographie physique, sont celles-ci : *mers, lacs & rivières.*

L'évaporation des eaux de la mer peut s'évaluer, d'après M. Halley, en prenant pour terme de comparaison un ponce cube, dont il s'évapore la soixantième partie en deux heures, quand il est exposé au grand air. « C'est à cette grande évaporation, qui est portée par les vents vers la terre, que nous devons, au moins en grande partie, la source des fleuves. »

M. Mentelle traite ensuite de la salure des eaux de la mer, du flux & reflux, de la division des mers & des lacs, selon la nature de leurs propriétés, en passant aux fleuves & aux rivières; il remarque que leur cours s'étend plus généralement d'occident en orient, que du nord au sud; & que leur rapidité vient moins de l'inclinaison du terrain que du poids de leurs eaux, qui les précipite & ajoute à leur vitesse.

Enfin, l'auteur remarque que les eaux minérales n'appartiennent à la géographie qu'en tant qu'elle indique les lieux où on les trouve, & il renvoie aux détails de chaque pays, pour éviter les répétitions.

M. Mentelle a renvoyé à chaque article par-

ticulier l'histoire des productions du globe & des êtres qui l'habitent, & finit par l'énumération des genres, & des especes isolées des animaux qui habitent notre globe.

Telles sont les deux premières parties des élémens de géographie comparée. Nous rendrons compte dans le Journal prochain, de la géographie politique du globe en général, & de celle de la Grece en particulier. On doit à M. Mentelle cette justice, c'est que son style est digne de la beauté des plans qu'il a adoptés.

Messieurs les souscripteurs ont déjà reçu trois livraisons de cet ouvrage. On peut souscrire jusqu'au premier octobre prochain aux adresses ci-dessus indiquées. Les trois livraisons fournies reviennent, sans le port, à 16 l. 18 s. de France; elles sont composées de quatre cahiers à 1 liv. 4 s. de quatorze cartes à 8 s. de onze tableaux à 8 s. & de sept cartes à 6 s. Le prix de l'ouvrage complet sera d'environ deux louis pour M M. les souscripteurs, & de trois pour ceux qui n'auront pas souscrit.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Deux officiers Russes ont apporté au comte de Saint-Priest, ambassadeur de France, les riches présens que leur souveraine lui destinait, comme une marque de la satisfaction que lui avaient donnée le zele & l'habileté avec lesquels il était parvenu à terminer les différends qui subsistaient entr'elle & la Porte.

Le Kiaya-Bey, ou lieutenant du grand-visir, a été déposé & remplacé par Mustapha-Aga, premier secrétaire des requêtes.

Le Capitan-Pacha ayant passé à Serel, en Macédoine, pour se rendre dans la Morée, & agir contre les Albanois, a fait décapiter dans cette ville vingt-deux des principaux habitans, qui y avaient excité une révolte contre les troupes.

Sahib-Guéray a été reconnu de nouveau pour kan indépendant, par tous les chefs des

Tartares, qui ont ensuite envoyé des députés à sa hauteesse, pour lui demander au nom du kan, l'investiture de la Crimée.

Suivant les nouvelles d'Egypte, Ismael, pacha, ci-devant reis-effendi, est parvenu à y rétablir la tranquillité.

La mort de Kerim-Kan, régent de Perse, les efforts heureux de son fils pour se saisir du pouvoir, & la reprise de Bassora par le pacha de Bagdad, sont pleinement confirmés.

R U S S I E.

Pétersbourg. Le prince Repnin, à son retour de Tselchen, a été décoré de l'ordre de S. André.

S. M. I. par un ordre expédié au sénat, a aboli tous les droits de douane & autres impositions extraordinaires, auxquelles les grains étaient sujets à Riga.

On a aussi publié un édit d'amnistie en faveur de tous les soldats, & généralement de tous les sujets qui se seront expatriés pour quelque crime que ce soit, à l'exception du meurtre. Cette amnistie sera d'un an, & de deux pour ceux qui, à la publication de l'édit, se trouveront très-éloignés.

Les trois puissances du Nord sont convenues d'exécuter, chacune séparément &

fans concert, les mesures qu'elles jugeront les plus propres à protéger le commerce de leurs sujets. En conséquence, notre cour a fait équiper deux vaisseaux de guerre de soixante & dix canons, quatre frégates de trente chacune, & une corvette, en attendant un renfort de trois frégates : leur mission est de croiser dans la mer du Nord & la mer Blanche.

L'impératrice vient d'ériger à Moscou un nouveau monument de sa bienfaisance. C'est un hospice destiné à des officiers & bas-officiers invalides.

S U E D E.

Stockholm. L'ouverture de la maison d'éducation s'est faite ces jours derniers. Plusieurs personnes bienfaisantes se sont réunies pour grossir les fonds destinés à cet institut. Cet établissement patriotique a donné lieu à un second, qui est relatif à l'augmentation & à la perfection des livres élémentaires, employés dans nos universités & nos colleges.

D A N E M A R C K.

Copenhague. L'escadre destinée à la protection de notre commerce, a commencé à se diviser, pour aller croiser dans différens parages. Trois vaisseaux de guerre sont entrés dans la mer du Nord, & une frégate a pris la route des Indes Occidentales.

L'escadre suédoise , commandée par le duc de Sudermanie , & arrivée à Gothembourg , en est partie pour aller croiser dans la mer du Nord.

A L L E M A G N E.

Vienne. Les troupes qui arrivent successivement du théâtre de la guerre , & qui passent dans ces environs , s'arrêtent au camp de Minkendorf , pour passer en revue devant leurs majestés impériales & royales.

L'impératrice - reine a écrit au duc Ferdinand de Brunswick , pour lui témoigner la joie qu'elle a éprouvée en apprenant par les officiers prisonniers , & par les habitans de Troppau & de Jagerndroff , les preuves multipliées d'humanité , que le prince héréditaire de Brunswik , & le prince Frédéric son frere , ont données pendant leur séjour dans ces villes.

Berlin. Le roi , qui a pris des arrangements pour faire passer dans les ports de France , des bois de construction & d'autres objets relatifs à la marine , se prépare à les y envoyer lui-même sur ses vaisseaux.

On a commencé des prières publiques à l'occasion de S. A. R. épouse du prince Auguste Ferdinand de Prusse.

Munich. L'électeur , notre auguste souverain , vient d'abolir tous les péages dans

la Baviere. Il ne laisse subsister que ceux qui étaient établis sur les frontieres.

I T A L I E.

Rome. Pour arrêter les excès & les débauches auxquelles le peuple paraissait consacrer la veille du jour de la S. Jean, S. S. vient de défendre pour ce tems-là toutes promenades nocturnes hors de la ville, sous des peines pécuniaires & corporelles.

Un navire vénitien, arrivé à Civita-Vecchia, a apporté à la trésorerie d'Espagne 120000 piastras fortes, envoyées par S. M. C. pour payer les pensions des ex-jésuites de ses états.

Naples. Depuis que le chevalier Acton a été nommé ministre de la marine, ce département a pris un nouvel éclat. Les armemens sont très-nombreux. Une de nos frégates, de trente-six canons, s'est emparée d'un bâtiment Mahonois, de vingt-huit canons, qui portait pavillon algérien. Comme celui-ci a commencé le combat, & que les loix de la mer veulent que quiconque tire du canon sous pavillon faux, soit traité comme un forban, on a instruit la cour de ce qui s'est passé, & l'on attend sa décision.

Gènes. La république a fait publier un édit de neutralité pendant la guerre entre la France & l'Angleterre, conformément à

ce qui s'est pratiqué dans les autres états d'Italie.

E S P A G N E.

Madrid. La déclaration de guerre contre l'Angleterre a été publiée ; & il a été envoyé dans le royaume un décret du roi, défendant l'introduction de toute marchandise anglaise, même de la morue, sur bâtimens neutres ; enjoignant à tous marchands de déclarer dans quinze jours la quantité & la nature des marchandises anglaises dont ils sont fournis ; & à tout Anglais, de sortir du royaume dans le même terme ; à moins qu'ils ne soient naturalisés & habitans dans l'intérieur des terres.

On a augmenté de douze escadrons & seize bataillons d'infanterie, les troupes qui garnissent ordinairement la côte depuis Grenade jusqu'à Cadix.

Le corps de troupes destiné à attaquer Gibraltar, est composé de 15000 hommes d'infanterie & de douze escadrons. L'artillerie qui doit y être employée, consiste en deux cents bouches à feu. Les vaisseaux du roi, qui sont actuellement devant cette place, ont pris une frégate de quarante canons, chargée de munitions de guerre qu'elle y transportait.

Sur quelques soupçons d'intelligence entre la cour de Londres & celle de Maroc, on va envoyer en croisière devant les ports

d'Afrique, deux vaisseaux de ligne, deux bombardes, quatre galiotes & quatre chébecs, sous les ordres de François de Cifneros, qui s'est rendu pour cet effet de Cadix à Carthagene, où cette escadre est rassemblée.

P A Y S - B A S.

La Haye. Le chevalier Yorke, ambassadeur de S. M. Britanique, a présenté aux états généraux un mémoire, pour réclamer, au nom de son maître, les secours stipulés par les traités de 1678 & 1716.

F R A N C E.

Paris. On n'a pas encore des nouvelles bien certaines de la flotte du comte d'Orvilliers, ni de sa jonction avec celle de l'Espagne : on ne doute cependant pas qu'elle ne soit faite.

L'armée rassemblée en Normandie, sous les ordres du comte de Vaux, est partagée en quatre divisions de douze bataillons chacune. L'avant-garde, aux ordres de M. de Rochambault, sera formée de six bataillons de grenadiers & de chasseurs, & des régimens qui étaient à Brest & aux environs. Il y a encore deux régimens d'artillerie, & deux bataillons du régiment de Paris, pour le service de l'artillerie, qui consiste en deux cents douze pieces de campagne, mortiers, obusiers, un train d'artillerie de siege, avec

des fascines & gabions , &c. Les approvisionnemens sont très-considérables. On dit que l'embarquement se fera à la fin du mois , & qu'il y a deux cents bâtimens de transport préparés. Le prince de Montbarey a fait exécuter à S. Malo un simulacre de débarquement , & s'est rendu à Brest. On peut juger de l'ardeur dont sont animées les troupes qui vont s'embarquer , par l'empressement que témoignent les officiers de tout rang & de tout grade de servir dans cette expédition. Plus de cent capitaines titulaires ont demandé au roi , de pouvoir former une compagnie de volontaires , sous les ordres de tel officier qu'il plaira à S. M. de nommer.

Il est arrivé à Brest deux convois de vaisseaux marchands. Le premier , composé de vingt-trois bâtimens , venant de S. Domingue. Le second , composé de dix-neuf bâtimens , venant du Port-au-Prince. Il en est aussi arrivé vingt-huit à Toulon , venant encore de S. Domingue.

A N G L E T E R R E.

Londres. Le roi ayant fait communiquer aux deux chambres du parlement la déclaration de l'Espagne , elles ont résolu de présenter l'adresse proposée par les ministres , dans laquelle elles assurent S. M. que tous ses fideles sujets étaient prêts à sacrifier leur

vie & leurs biens pour la défense de la personne & de son gouvernement.

Le bill pour l'augmentation des troupes réglées & le doublement de la milice, que le ministère avait proposé, a été approuvé & dressé suivant le plan arrêté dans la chambre des pairs. Le roi, après y avoir donné son consentement, de même qu'à celui pour mieux accélérer l'équipement de la flotte royale, a prorogé le parlement ~~pour~~ du mois prochain.

Les subsides qui ont été accordés pour le service de cette année, montent à 14872519 livres sterling 6 sch. 8 d. Les moyens qui doivent les fournir produiront une somme de 15726617 liv. 8 d. ce qui fait un excédent de 854098 livres sterling. On ne comprend pas dans la première somme le million de subside extraordinaire, pour les dépenses aussi extraordinaires, & qui sera avancé par la banque.

Le roi a agréé les offres que la compagnie des Indes quelques villes du royaume & des particuliers lui ont faites, de lever à leurs dépens des troupes de terre & de mer pour le service de la nation.

Il y aura cette année sept camps; savoir, à Coxheat, Brompton, Hartings, Warley en Essex, Salysbury, Pontosca-Common, & Plymouth. Le nombre des troupes qui les

formeront, pourra monter à 45000 hommes.

Le lord Ahmerst, généralissime de nos armées, a parcouru nos côtes pour les mettre dans le meilleur état possible de défense, & est revenu rendre compte au roi de ses opérations. S. M. a fait une proclamation par laquelle il est ordonné à tout officier civil ou militaire, de faire retirer de la côte, à la première apparition de l'ennemi, tous les bestiaux & les chevaux, de détruire les vivres, en observant cependant de causer le moins de dommage possible.

Il résulte des dépêches du général Clinton, en date du 18 juin, que l'expédition du général-major Mathew en Virginie, s'est bornée, comme la plupart de celles qu'on a faites, à des dévastations. Le général Clinton a rappelé les troupes à New-Yorck, où elles sont arrivées le 29 mai. C'était sans doute pour pouvoir entreprendre avec plus de sûreté l'attaque des ports de Stony-Point & de Verplauks, qui forment la communication la plus directe entre les provinces de l'un & l'autre côté de la rivière Hudson, & que les Américains venaient de fortifier : il n'y a trouvé que soixante-dix hommes, avec un capitaine & cinq lieutenans. Quant aux affaires de Géorgie, le général Clinton n'ayant reçu aucun

avis du major général Prevot, n'en parle que d'après des-rapports parvenus par quelques bâtimens, & suivant lesquels le général Prevot s'était avancé vers la Caroline méridionale, & s'était emparé de l'isle James; qu'il avait été joint par un grand nombre de Caroliniens; que les troupes étaient dans un état de santé peu commune, & que les provisions étaient en abondance.

ÉTATS - UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Le 29 mai, le capitaine Philips, arrivé de Charles-Town à New-Hordon, a appris que l'armée Britannique, consistant en sept mille hommes, a rompu la communication entre les troupes Américaines & la ville de Charles-Town; mais que les habitans faisaient tous les préparatifs pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Les Français établis dans la Caroline méridionale, ayant offert de former, pour la défense dudit état, un corps de volontaires, & le ministre de France ayant approuvé leur offre, le congrès l'a acceptée, & a recommandé au gouverneur de la province le marquis de Bretigny, qui en a demandé le commandement.

Les habitans des Bermudes, pressés depuis trois semaines par la famine, & négligés par la cour de Londres, se sont adressés au congrès, qui leur a accordé généreusement les

approvisionnement qu'ils demandent.

La province de Massachuffet-Bay vient de retrancher du nombre de ses citoyens une trentaine de personnes qui étaient dévouées au parti royaliste : leurs biens ont été confisqués au profit du fisc.

S U I S S E.

Neuchatel. Le magistrat de Neuchatel, obligé de continuer à se procurer des fonds pour rebâtir son hôpital qui tombe en ruines, propose une septieme loterie, du capital de 20000 liv. de Suisse, soit 30000 liv. de France, composée de 2500 billets, à 8 liv. de Suisse, ou 12 liv. de France, & de 600 lots.

Les billets seront signés par messieurs Tribolet Hardi & Convert, membres du grand-conseil de cette ville.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. Meuron, du petit-conseil, de même que chez les collecteurs qui en seront chargés dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, & qu'on annoncera dans les papiers publics.

Le tirage s'en fera dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat & du public, le vendredi de la semaine de la foire, 5 novembre 1779, & l'on distribuera immédiatement après, des listes qui indiqueront le sort des billets.

Le paiement des lots se fera aux porteurs

des billets gagnans, quinze jours après le tirage, sous la déduction du 10 pour cent sur la valeur de chaque lot, dans le bureau de M. Meuron, du petit-conseil, & chez les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets.

P L A N.

2500 billets à l. 8. l. 20000

1 lot	l. 3000
1 dit.	1500
1 dit.	800
5 dit. à l. 300	1500
12 dit. à . 100	1200
80 dit. à . 50	4000
100 dit. à . 20	2000
400 dit. à . 15	6000

600 lots.	l. 20000
-----------	----------

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Lettres de deux curés des Cévennes.* p. 3
- II. *Supplément aux œuvres de J. J. Rousseau, &c.* 12
- III. *Sermons de M. Bertrand.* 26

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Discours politiques, historiques & critiques, &c.* 41

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Mémoire sur la chaux relativement à l'agriculture, &c.* 49
- II. *Dissertation où l'on prouve que l'abolissement du christianisme en Angleterre, pourrait, dans les conjonctures présentes, engager nos royaumes dans quelques inconvénients, &c.* 75

- II. *Avis concernant l'exploitation des mines.* 101

- III. *Géographie comparée, ou Analyse de la géographie ancienne & moderne des peuples de tous les pays & de tous les âges.* 103

- IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe. 115